

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE LA PECHE  
ET DE L'ALIMENTATION**

**INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL**

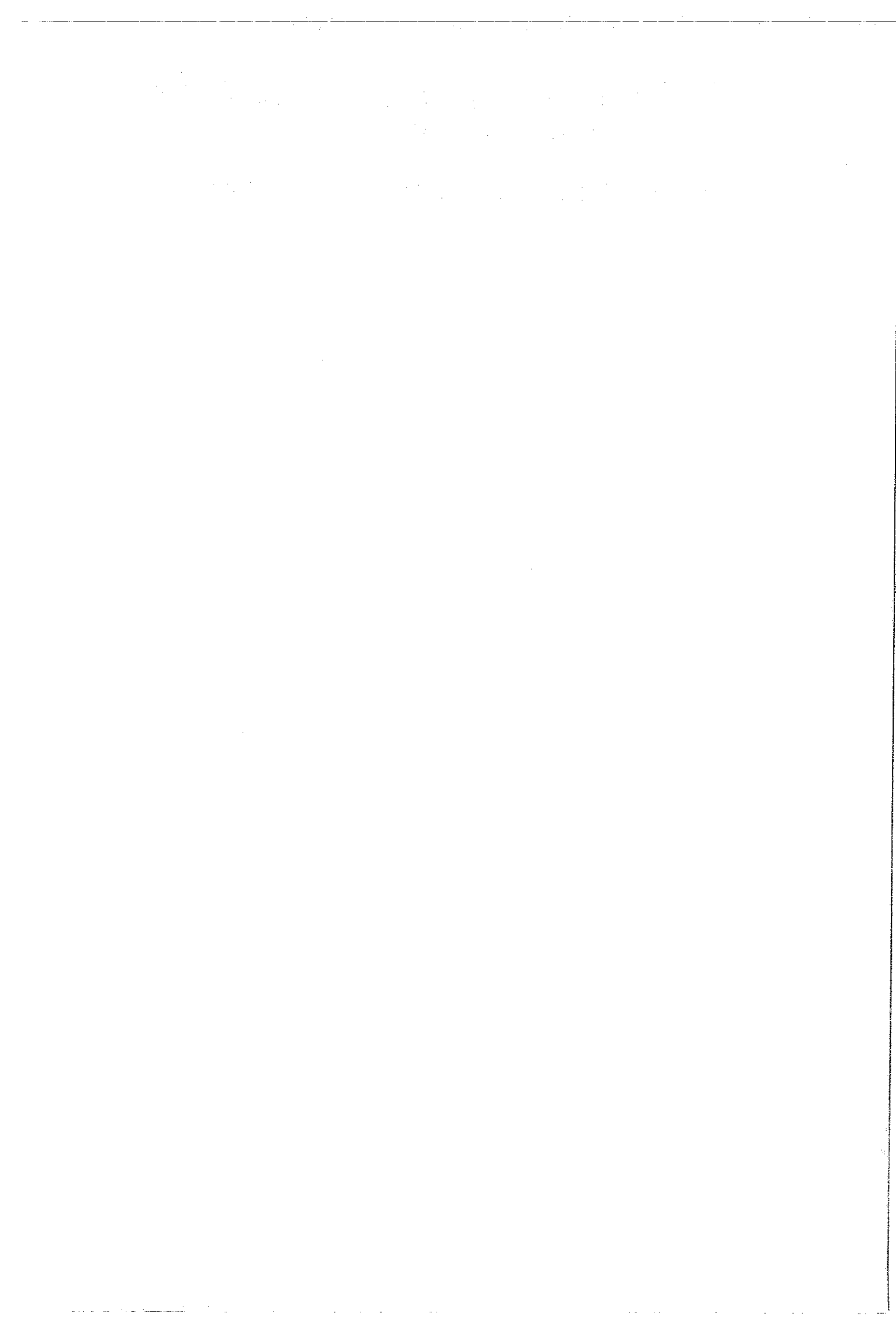
**CHARENTE**

**1993**

**3ème inventaire forestier du département**

**Commentaires sur les résultats**

**© IFN 1995**



## TABLE DES MATIERES

	Pages
<b>I - LE DEPARTEMENT DE CHARENTE</b>	
<b>I.1 - GENERALITES</b>	
11.1 - Les divers inventaires	1
11.2 - L'inventaire général	1 à 2
11.3 - Les critères servant à définir les DEC	2 à 3
<b>I.2 - LES TYPES DE PEUPEMENT</b>	
12.1 - Généralités	4 à 5
12.2 - Les différents types de peuplement	5 à 13
122.1 - Futaie de chênes	5 à 6
122.2 - Futaie de pin maritime	6
122.3 - Futaies de conifères autres que pin maritime	7
122.4 - Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	7 à 8
122.5 - Mélange normal futaie feuillue-taillis	8 à 9
122.6 - Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	9 à 10
122.7 - Mélange futaie de conifères-taillis	10 à 11
122.8 - Taillis de châtaignier	11
122.9 - Taillis d'autres feuillus	12
122.10 - Boisements morcelés de feuillus	12 à 13
122.11 - Boisements morcelés de conifères	13
12.3 - Importance relative et répartition régionale des types de peuplement	14 à 16
123.1 - Selon les surfaces	14
123.2 - Selon les volumes	15
123.2 - Selon les productions	16
<b>II - ANALYSE DES RESULTATS</b>	
<b>II.1 - GENERALITES</b>	17 à 18
<b>II.2 - SURFACES</b>	18 à 29
22.1 - Analyse globale	18 à 22
A) Situation actuelle	18 à 19
B) Evolution de la surface boisée	19 à 21
C) Comparaison entre les deux derniers inventaires	21 à 22
22.2 - Analyse détaillée des résultats de 1993	22 à 29
A) Répartition selon la situation à l'égard du régime forestier	22 à 25
B) Surface étudiée quant à la structure et la composition	25
C) Répartition selon la composition	25 à 27
D) Répartition par structure	27 à 28
E) Répartition par type de peuplement	28 à 29

## **II.3 - VOLUMES - ACCROISSEMENTS - PRODUCTION**

23.1 - Situation globale	30 à 32
23.2 - Evolution	32 à 35
23.3 - Répartition par essence	35 à 39
23.4 - Répartition par région forestière	39 à 40
23.5 - Coupe et récolte	41 à 42
23.6 - Conditions d'exploitation	42 à 44

## **III - TABLEAUX DE RESULTATS**

### **A) - GENERALITES**

- Tableau 1	- Répartition du territoire selon l'utilisation du sol	46
- Tableau 2	- Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété	47
- Tableau 3	- Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières	48
- Tableau 4.1	- Surface des landes et friches par région forestière et type de lande	49
- Tableau 4.2	- Surface des landes et friches par région forestière et nature du terrain	50
- Tableau 4.3	- Surface des landes et friches par région forestière et type écologique	51
- Tableaux 5 et 6	- Volumes et accroissements par essence dans les formations boisées et arborées	52

### **B) - FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION**

- Tableaux 7	- Surface par structure élémentaire, essence prépondérante et région forestière	
- Tableau 7(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	53 à 54
- Tableau 7(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	55 à 56
- Tableau 7.1	- Surface des taillis de mélange futaie-taillis par catégorie de propriété, essence prépondérante et région forestière	57
- Tableau 8	- Surface des boisements, reboisements et conversions feuillues par région forestière	58
- Tableau 8.1	- Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière	59 à 60
- Tableau 8.2	- Surfaces par classe d'âge des essences introduites dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans	61
- Tableau 9	- Surface par structure élémentaire, essence prépondérante et catégorie de propriété	62

- Tableau 10	- Volume par essence et catégorie de propriété	63
- Tableau 10 - Taillis	- Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété	64
- Tableau 11	- Accroissement courant par essence et catégorie de propriété	65
- Tableau 11 - Taillis	- Accroissement courant des brins de taillis par essence et catégorie de propriété	66
- Tableau 11.1	- Recrutement annuel moyen par essence et catégorie de propriété	67
- Tableau 11.1 - Taillis	- Recrutement annuel moyen des brins de taillis par essence et catégorie de propriété	68
- Tableau 12	- Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière	
- Tableau 12(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	69
- Tableau 12(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	70
- Tableau 12.1	- Volume, production brute des peuplements par type de peuplement et région forestière	
- Tableau 12.1(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	71 à 72
- Tableau 12.1(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	73 à 75
- Tableau 13.0	- Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité par type de peuplement	
- Tableaux 13.0(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	76
- tableaux 13.0(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	77
- Tableau 13.1	- Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité à l'ha par type de peuplement	
- Tableau 13.1(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	78
- Tableau 13.1(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	79
- Tableau 13.2	- Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement	
- Tableau 13.2(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	80
- Tableau 13.2(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	81
- Tableau 13.3	- Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement à l'ha	
- Tableau 13.3(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	82
- Tableau 13.3(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	83

- Tableau 14	- Répartition des volumes des feuillus et des conifères par catégorie de dimension et d'utilisation	84
- Tableau 15	- Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement	
- Tableau 15(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	85
- Tableau 15(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	86
- Tableau 15.1	- Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement	
- Tableau 15.1(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	87
- Tableau 15.1(P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	88
- Tableau 16	- Surface des peuplements selon la densité de leur couvert	
- Tableau 16(S) et (P)	- Propriétés soumises et non soumises au régime forestier	89
- Tableau 17	- Surface des peuplements par classe de volume à l'ha	
- Tableau 17(S) et (P)	- Propriétés soumises et non soumises au régime forestier	90

### C) PEUPLERAIES

- Tableau 18.1	- Surface volume et accroissement total par classe d'âge de plantation et clone	91
- Tableau 18.2	- Volume, accroissement moyen et densité des peupleraies à l'ha par classe d'âge et clone	92
- Tableaux 19	- Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation - Tous clones	93

## IV - INVENTAIRE DES PEUPLERAIES

IV.1 - <u>DEFINITION DES PEUPLERAIES</u>	94
IV.2 - <u>SURFACE DES PEUPLERAIES</u>	94 à 95
IV.3 - <u>VOLUME DES PEUPLERAIES</u>	95 à 98

\*

\* \*

# I - LE DEPARTEMENT DE CHARENTE

## I.1 - GENERALITES

### 11.1 - LES DIVERS INVENTAIRES

On n'applique pas les mêmes méthodes selon que l'on inventorie des bois, des peupleraies ou des haies. On appelle Inventaire général celui qui est adapté au cas des formations boisées de production et à celui des landes. Il existe, à côté, des Inventaires spéciaux éventuellement mis en oeuvre pour les peupleraies, pour les alignements d'arbres, pour les haies, pour les arbres épars. Pour la CHARENTE, en plus de l'Inventaire général on a fait aussi l'inventaire des peupleraies, car les peupleraies représentent une ressource ligneuse non négligeable par rapport à celle des bois et forêts.

### 11.2 - L'INVENTAIRE GENERAL

On pourra se reporter à la brochure "But et Méthodes de l'Inventaire Forestier National" pour avoir la présentation détaillée de la méthode utilisée dans l'Inventaire général. Les explications qui suivent n'ont pour ambition que d'exposer les différentes étapes du travail, pour faire comprendre le rôle fondamental de la notion de "Domaine d'étude", véritable sous-unité d'inventaire et des critères qui concourent à définir ces domaines d'étude.

La première étape, si on passe sous silence la collecte préalable de l'information disponible sur les sols, le climat et la végétation dans le département, consiste à répartir la surface d'un département en domaines d'étude cartographiés (D.E.C.) ; cette répartition se fait à l'aide de photographies aériennes, en cartographiant les ensembles qui apparaissent homogènes quant à 3 critères essentiels définis a priori :

- . la nature juridique de propriété
- . la région (ou sous-région) forestière
- . le type de formation végétale

Dès lors que des surfaces élémentaires relèvent de la même nature juridique de propriété, de la même région forestière et du même type de formation végétale, elles appartiennent au même D.E.C., celui-ci étant très généralement dispersé en plusieurs morceaux nommés "faces". La surface de chacun des D.E.C. est déterminée à ce stade par planimétrie.

La seconde étape est la photo-interprétation de points régulièrement répartis à raison d'un point pour 38 ha environ. Sur ces points on détermine, outre le D.E.C. d'appartenance, l'usage du sol, c'est-à-dire l'utilisation que l'activité humaine réserve au sol ; la liste des usages est la suivante :

- . bois et forêts de production
- . bois et forêts de protection ou d'agrément
- . landes
- . terres agricoles
- . peupleraies
- . eaux
- . terrains improductifs (au point de vue agricole ou forestier)

Pour les bois et forêts de production ainsi que pour les landes, l'analyse est poussée plus loin en examinant une zone circulaire de 25 m de rayon autour du point ; par exemple, pour les bois, on détermine l'altitude, l'exposition, la taille du massif forestier, la composition globale (feuillus ou conifères) et la classe de volume par hectare.

La troisième étape s'appelle la préparation de l'échantillon ou stratification. Grâce aux résultats de l'analyse faite par photo-interprétation, ceux des points photo-interprétés appartenant aux usages forêts de production et landes sont regroupés en ensembles homogènes ou "familles" ; à chaque famille on attribue une partie de la surface du D.E.C. auquel elle appartient, au prorata du nombre de points. Les familles peuvent alors être subdivisées en strates ou regroupées à plusieurs dans une même strate ; la subdivision s'opère lorsque l'effectif de la famille est trop nombreux et on utilise des critères complémentaires pour cette subdivision ; au contraire, le regroupement de familles d'un même DEC a lieu lorsque les familles sont peu peuplées.

Puis, selon l'intérêt porté à la strate et la précision que l'on souhaite obtenir, on choisit un taux d'échantillonnage qui permet de tirer au sort un échantillon de la strate.

L'échantillon total est la somme des échantillons tirés dans chaque strate.

L'ensemble des points échantillon est alors visité au sol pour un contrôle de la photo-interprétation, puis pour un lever des caractéristiques dendrométriques ; pour cela 3 placettes concentriques sont assises autour de tout point échantillon. C'est sur ces placettes que sont comptés les arbres, qu'ils sont identifiés et répertoriés dans un type de tige (taillis ou futaie) et que sont mesurés leurs dimensions, leur âge et leurs accroissements en diamètre et en hauteur.

Les calculs se font d'abord pour les arbres de chaque placette (cubage, détermination de l'accroissement en volume,...) ; les effectifs, volumes, accroissements et recrutements sont calculés par placette (sommation des résultats obtenus sur les arbres de la placette), puis sont ramenés à l'hectare et ventilés par essence, par type d'arbre, par classe de diamètre, par classe d'âge (éventuellement). On calcule les moyennes pour tous les points d'une même strate et on étend les résultats moyens de la strate à toute la strate correspondante. On passe ensuite aux résultats des D.E.C. par une sommation des résultats des strates composantes. Il est alors facile de trouver des résultats plus globaux en additionnant les résultats des D.E.C. inclus dans le superdomaine choisi.

### 11.3 - LES CRITERES SERVANT A DEFINIR LES D.E.C.

#### a) La nature juridique de propriété classe les terrains (boisés ou non) entre :

- la propriété domaniale soumise au régime forestier
- la propriété non domaniale soumise au régime forestier (forêts sectionales, communales, départementales, d'établissements publics, ..)
- la propriété privée

Il n'y a pas eu de modification de ce critère depuis l'inventaire précédent et il est donc inutile d'apporter des précisions complémentaires.

Compte-tenu de la taille réduite de la forêt soumise, les résultats de la forêt domaniale ne seront pas dissociés de ceux des autres forêts soumises.

b) **La région forestière** est une portion de territoire où règnent en moyenne des conditions similaires ou équivalentes du point de vue forestier (conditions édaphiques et climatiques), de sorte que les types de forêts et les types de paysage y présentent une bonne homogénéité.

Depuis l'inventaire précédent, le découpage en régions forestières n'a pas été modifié ; seules les surfaces peuvent avoir légèrement varié, puisque la façon de les évaluer est différente : au cycle précédent les surfaces avaient été calculées statistiquement par grilles de points, alors qu'au cycle actuel elles ont été planimétrées.

Le département est découpé en 7 régions forestières :

- . Groies
- . Argiles à silex
- . Confolentais
- . Confins Angoumois-Périgord
- . Montmorélien
- . Champagnes charentaises
- . Double

La surface de chaque région et sa répartition par usage figurent dans le tableau 3.

c) **Les types de formation végétale** : comme ceux-ci ont changé dans leur définition depuis l'inventaire précédent, il apparaît nécessaire de leur consacrer le chapitre entier qui suit.

## 12 - LES TYPES DE FORMATION VEGETALE

### 12.1 - GENERALITES

On appelle "types de formation végétale" des ensembles forestiers ou semi-naturels (landes, pelouses alpines), continus ou discontinus, qui présentent une unité suffisante du point de vue de leur intérêt économique direct ou indirect et des problèmes qu'ils posent pour leur mise en valeur et leur exploitation.

En CHARENTE tous les types de formation végétale étudiés sont des types de peuplement forestier (taux de couvert ligneux supérieur ou égal à 10 %).

Les critères servant de base à la définition des types de peuplement sont :

1) la structure d'ensemble, structure au sens large (structure forestière classique : futaie, taillis, mélange de futaie et de taillis) ou structure spéciale (résultant de la prise en compte du morcellement foncier ou d'un facteur de marginalité ou de précarité imputable aux conditions de la station).

2) la composition, c'est-à-dire la nature des essences représentées, que cette désignation soit faite par essence ou par groupe d'essences.

La notion de type de peuplement s'applique à des ensembles assez vastes excédant généralement la taille d'une parcelle forestière classique : c'est pourquoi il peut apparaître dans l'analyse des résultats des disparités ou des irrégularités localisées dont il n'a pas été tenu compte, en raison de leur caractère accessoire, dans la délimitation des types (par exemple bouquets de conifères isolés dans un ensemble presque totalement constitué de feuillus).

En règle générale, le minimum de surface d'un élément de type se situe aux alentours de 2,5 ha. Exceptionnellement, ce seuil a été un peu abaissé pour certains peuplements à limites particulièrement nettes et tranchées tels que des reboisements par exemple.

Naturellement, le minimum de 2,5 ha ne s'applique pas aux formations boisées de surface moindre : bosquets (de 5 ares à 50 ares) et boqueteaux (de 50 ares à 4 ha).

Les formations boisées de production de la CHARENTE ont été réparties en 11 types de peuplement dont la description va être présentée ci-après dans l'ordre du tableau 12 (P).

Au début de la présentation de chaque type de peuplement, un tableau donnera la surface qu'il occupe, son volume sur pied et sa production annuelle en distinguant les forêts soumises au régime forestier et les forêts privées.

On notera que les surfaces dont il est question sont les surfaces réellement boisées ; en effet les coupes rases restées sans régénération n'ont pas été prises en compte ; toutefois les unités d'échantillonnage au sol ont été prises en compte même lorsqu'elles tombent dans ces coupes rases sans régénération.

Pour permettre de situer chaque type de peuplement, voici les données analogues au niveau de l'ensemble du département ; les surfaces indiquées ne prennent pas en compte les coupes rases restées sans régénération depuis moins de 5 ans.

	Forêts soumises		Forêts privées		Total
Surfaces (ha)	6 324	5,5%	108 708	94,5%	115 032
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> /ha	608 033 96	4,5%	12 894 502 119	95,5%	13 502 535 117
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> /ha	33 336 5,3	4,8%	664 178 6,1	95,2%	697 514 6,1
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol (y compris en coupes rases)	234	24,7%	712	75,3%	946

## 12.2 - LES DIFFERENTS TYPES DE PEUPELEMENT

A titre indicatif, il est rappelé que pour la France entière les dernières données disponibles sont les suivantes (1<sup>er</sup> Janvier 1995) :

- le volume moyen à l'hectare des formations boisées de production est de 138 m<sup>3</sup>.
- la production brute annuelle moyenne de ces mêmes formations boisées est de 5,82 m<sup>3</sup>/ha.

**Nota :** Les types de peuplement qui avaient été distingués et analysés lors du cycle précédent dans le département étaient au nombre de 11 comme au cycle actuel.

### 122.1 - FUTAIE DE CHENES

#### a) Définition

Il s'agit surtout de futaies dans lesquelles les chênes se présentent à l'état pur (couvert libre relatif supérieur ou égal à 75%), quels que soient leur âge et leur origine (naturelle ou artificielle), et dont la structure parcellaire d'ensemble est peu morcelée (parcelles presque toujours supérieures à 3 ha et pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares).

Les chênes sont surtout des chênes pédonculés et rouvres ; mais on y trouve aussi un peu de chêne pubescent, de chêne tauzin et de chêne rouge.

La structure globale est de la futaie : les tiges de futaies ont donc un couvert libre relatif supérieur à 66 %.

On y range aussi les futaies de chênes sur souches issues de conversions de taillis ou de taillis-sous-futaie lorsque les arbres de forme "réserves de T.S.F." forment moins de 50 % du couvert de la futaie.

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	1 072	36,6	1 860	63,4	2 932
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	152 055 141,8	34,8 /	285 004 153,2	65,2 /	437 059 149,1
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	5 231 4,9	38,2 /	8 471 4,6	61,8 /	13 702 4,7
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	54	/	34	/	88

**122.2 - FUTAIE DE PIN MARITIME**

**a) Définition**

Il s'agit de futaies dans lesquelles le pin maritime se présente à l'état pur (couvert libre relatif supérieur ou égal à 75%), quels que soient l'âge et l'origine (naturelle ou artificielle) des arbres, et dont la structure parcellaire d'ensemble est peu morcelée (parcelles presque toujours supérieures à 3 ha et pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares).

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	299	4,4	6 559	95,6	6 858
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	33 596 112,4	3,9 /	831 534 126,8	96,1 /	865 130 126,1
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	2 828 9,5	5,6 /	47 518 7,2	94,4 /	50 346 7,3
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	15	/	77	/	92

### 122.3 - FUTAIES DE CONIFERES AUTRES QUE PIN MARITIME

#### a) Définition

Il s'agit de futaies dans lesquelles le ou les conifères, autres que le pin maritime, se présentent à l'état pur (couvert libre relatif supérieur ou égal à 75%), quels que soient leur âge et leur origine (naturelle ou artificielle), et dont la structure parcellaire d'ensemble est peu morcelée (parcelles presque toujours supérieures à 3 ha et pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares).

Les conifères sont surtout des douglas, des pins noirs, des épicéas de Sitka, des pins sylvestres. Mais on trouve aussi un peu de pin laricio.

#### b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	769	21,3	2 848	78,7	3 617
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	48 737 63,4	14,5 /	287 280 100,9	85,5 /	336 017 92,9
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	4 790 6,2	15,7 /	25 717 9,0	84,3 /	30 507 8,4
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	40	/	41	/	81

### 122.4 - MELANGE PAUVRE FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS

#### a) Définition

Il s'agit de peuplements où coexistent futaie et taillis, soit en 2 étages, soit par éléments juxtaposés, dans lesquels la futaie est composée de feuillus purs ou prépondérants et qui se présentent sous forme d'ensembles à structure foncière peu morcelée contrairement aux " boisements morcelés ".

Les feuillus sont surtout le chêne pédonculé, le chêne pubescent, le chêne rouvre.

Ce type englobe :

- les peuplements de taillis-sous-futaie ou dérivant de taillis-sous-futaie, y compris ceux engagés dans la voie de la conversion si la futaie occupe moins de 25 % du couvert total.

- les mélanges de futaie à prépondérance de feuillus (représentant plus de 50 % du couvert des futaies) et de taillis, dans lesquels le taillis occupe plus de 25 % de la surface du sol et où la futaie reste limitée entre 10 % et 25 % du couvert boisé total.

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	205	1,0	20 477	99,0	20 682
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	25 790 125,8	1,2 /	2 081 838 101,7	98,8 /	2 107 628 101,9
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	1 358 6,6	1,2 /	110 722 5,4	98,8 /	112 080 5,4
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	9	/	95	/	104

**122.5 - MELANGE NORMAL FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS**

**a) Définition**

Il s'agit de peuplements où coexistent futaie et taillis, soit en 2 étages, soit par éléments juxtaposés, dans lesquels la futaie est composée de feuillus purs ou prépondérants et qui se présentent sous forme d'ensembles à structure foncière peu morcelée contrairement aux " boisements morcelés ".

Les feuillus sont surtout le chêne pédonculé, le chêne pubescent, le chêne rouvre.

Ce type englobe :

- les peuplements de taillis-sous-futaie ou dérivant de taillis-sous-futaie, y compris ceux engagés dans la voie de la conversion si la futaie occupe entre 25 % et 49 % du couvert total.

- les mélanges de futaie à prépondérance de feuillus (représentant plus de 50 % du couvert des futaies) et de taillis, dans lesquels le taillis occupe plus de 25 % de la surface du sol et où la futaie reste limitée entre 25 % et 49 % du couvert boisé total.

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	1 990	13,3	12 946	86,7	14 936
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> )	155 017	7,7	1 870 739	92,3	2 025 756
soit en m <sup>3</sup> par ha	77,9	/	144,5	/	135,6
Production annuelle (m <sup>3</sup> )	5 784	6,8	78 698	93,2	84 482
soit en m <sup>3</sup> par ha	2,9	/	6,1	/	5,7
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	47	/	79	/	126

**122.6 - MELANGE ENRICHI FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS**

**a) Définition**

Il s'agit de peuplements où coexistent futaie et taillis, soit en 2 étages, soit par éléments juxtaposés, dans lesquels la futaie est composée de feuillus purs ou prépondérants et qui se présentent sous forme d'ensembles à structure foncière peu morcelée contrairement aux " boisements morcelés ".

Les feuillus sont surtout le chêne pédonculé, le chêne rouvre, le chêne pubescent.

Ce type englobe :

- les peuplements de taillis-sous-futaie ou dérivant de taillis-sous-futaie, y compris ceux engagés dans la voie de la conversion si la futaie occupe plus de 50 % du couvert total.

- les mélanges de futaie à prépondérance de feuillus (représentant plus de 50 % du couvert des futaies) et de taillis, dans lesquels le taillis occupe plus de 25 % de la surface du sol et où la futaie excède 50 % du couvert boisé total.

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	493	15,3	2 732	84,7	3 225
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	58 395 118,4	13,3 /	381 047 139,5	86,7 /	439 442 136,3
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	1 710 3,5	10,2 /	15 011 5,5	89,8 /	16 721 5,2
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	17	/	25	/	42

*122.7 - MELANGE FUTAIE DE CONIFERES-TAILLIS*

**a) Définition**

Il s'agit de peuplements mixtes (futaie et taillis), soit en 2 étages, soit par éléments juxtaposés, dans lesquels la futaie est composée de conifères purs ou prépondérants et qui se présentent sous forme d'ensembles à structure foncière peu morcelée contrairement aux " boisements morcelés ".

Ce type englobe, dès lors que le couvert des arbres de futaie dépasse 10 % et reste inférieur à 66 % :

- les peuplements de taillis dominés par un étage de conifères.
- les enrésinements par bandes ou par layons dans lesquels subsistent des vestiges du peuplement feuillu préexistant.

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	1 241	14,4	7 397	85,6	8 638
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	126 022 101,5	9,6 /	1 190 163 160,9	90,4 /	1 316 185 152,4
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	10 521 8,5	15,1 /	59 371 8,0	84,9 /	69 892 8,1
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	41	/	51	/	92

**122.8 - TAILLIS DE CHATAIGNIER**

**a) Définition**

Ce sont des peuplements présentant une structure forestière dominante de taillis simple (donc le couvert absolu des éventuels arbres de futaie est inférieur à 10 %), qui sont formés de châtaignier pur ou prépondérant et qui ne sont pas fragmentés en très petites parcelles.

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	74	0,9	7 821	99,1	7 895
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	3 622 48,9	0,4 /	812 103 103,8	99,6 /	815 725 103,3
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	485 6,6	0,8 /	60 910 7,8	99,2 /	61 395 7,8
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	5	/	51	/	56

## 122.9 - TAILLIS D'AUTRES FEUILLUS

### a) Définition

Ce sont des peuplements présentant une structure forestière dominante de taillis simple (donc le couvert absolu des éventuels arbres de futaie est inférieur à 10 %), qui sont formés de n'importe quel feuillu autre que le châtaignier, à l'état pur ou prépondérant, et qui ne sont pas fragmentés en très petites parcelles.

L'essence prépondérante est très souvent le chêne pubescent, mais on y trouve aussi du chêne pédonculé, du chêne rouvre, du frêne, du robinier, du charme.

### b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	167	1.7	9 613	98,3	9 780
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	3 676 22,0	0.7 /	544 982 56,7	99,3 /	548 658 56,1
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	457 2,7	1.5 /	29 664 3,1	98,5 /	30 121 3,1
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	5	/	51	/	56

## 122.10 - BOISEMENTS MORCELES DE FEUILLUS

### a) Définition

Ce sont des peuplements où les feuillus sont à l'état prépondérant (c'est-à-dire qu'ils ont un couvert libre relatif toujours supérieur à 50 %).

Comme dans tout boisement morcelé, on retrouve un grand émiettement parcellaire et la proximité de zones habitées ou le voisinage immédiat de terres agricoles. Ces peuplements présentent donc une forte proportion de lisières et de franges où la distinction des structures classiques est difficile.

Les feuillus sont souvent le chêne pédonculé, le chêne pubescent, le frêne, le chêne rouvre, le châtaignier.

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	0	0,0	33 684	100,0	33 684
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	0 0,0	0,0 /	4 203 904 124,8	100,0 /	4 203 904 124,8
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	0 0,0	0,0 /	205 211 6,1	100,0 /	205 211 6,1
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	0	/	183	/	183

**122.11 - BOISEMENTS MORCELES DE CONIFERES**

**a) Définition**

Ce sont des peuplements où les conifères sont à l'état prépondérant (c'est-à-dire qu'ils ont un couvert libre relatif toujours supérieur à 50 %).

Comme dans tout boisement morcelé, on retrouve un grand émiettement parcellaire et la proximité de zones habitées ou le voisinage immédiat de terres agricoles. Ces peuplements présentent donc une forte proportion de lisières et de franges où la distinction des structures classiques est difficile.

Les conifères sont souvent le pin maritime, le pin sylvestre, et aussi le pin noir, le mélèze du Japon et le douglas.

**b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	14	0,5	2 771	99,5	2 785
Volumes sur pied (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	1 123 80,2	0,3 /	405 908 146,5	99,7 /	407 031 146,2
Production annuelle (m <sup>3</sup> ) soit en m <sup>3</sup> par ha	172 12,3	0,7 /	22 885 8,3	99,3 /	23 057 8,3
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	1	/	25	/	26

## 12.3 - IMPORTANCE RELATIVE ET REPARTITION REGIONALE DES TYPES DE PEUPEMENT

### *123.1 - Selon les surfaces*

Le tableau ci-après fournit pour chaque type de peuplement la surface propre à chaque région ainsi que la part que prend chaque région.

Dans la dernière colonne figurent la surface totale du type de peuplement et le pourcentage qu'il représente par rapport à l'ensemble des boisements de production.

Peuplements	Régions Groies	Argiles à silex	Confolentais	Confins Angoumois -Périgord	Montmorélien	Champagnes charentaises	Double	Total du département
Futaie de chênes	1 130 38,6 %	306 10,5 %	528 18,0 %	426 14,5 %	162 5,5 %	212 7,2 %	168 5,7 %	2 932 2,5 %
Futaie de pin maritime	0 0,0 %	146 2,1 %	0 0,0 %	705 10,3 %	774 11,3 %	0 0,0 %	5 233 76,3 %	6 858 6,0 %
Futaies de conifères autres que pin maritime	949 26,2 %	521 14,4 %	1 725 47,7 %	282 7,8 %	74 2,1 %	54 1,5 %	12 0,3 %	3 617 3,1 %
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	4 173 20,2 %	5 395 26,1 %	1 590 7,7 %	5 616 27,2 %	2 676 12,9 %	1 080 5,2 %	152 0,7 %	20 682 18,0 %
Mélange normal futaie feuillue-taillis	4 250 28,4 %	2 688 18,0 %	1 923 12,9 %	1 586 10,6 %	2 013 13,5 %	1 820 12,2 %	656 4,4 %	14 936 13,0 %
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	741 23,0 %	524 16,3 %	846 26,2 %	700 21,7 %	210 6,5 %	204 6,3 %	0 0,0 %	3 225 2,8 %
Mélange futaie de conifères-taillis	840 9,7 %	402 4,7 %	426 4,9 %	2 048 23,7 %	1 410 16,3 %	1 085 12,6 %	2 427 28,1 %	8 638 7,5 %
Taillis de châtaignier	54 0,7 %	4 425 56,0 %	575 7,3 %	1 384 17,5 %	1 302 16,5 %	62 0,8 %	93 1,2 %	7 895 6,9 %
Taillis d'autres feuillus	5 821 59,5 %	679 7,0 %	267 2,7 %	1 240 12,7 %	1 490 15,2 %	213 2,2 %	70 0,7 %	9 780 8,5 %
Boisements morcelés feuillus	11 121 33,0 %	8 995 26,7 %	5 707 17,0 %	1 334 4,0 %	1 823 5,4 %	3 682 10,9 %	1 022 3,0 %	33 684 29,3 %
Boisements morcelés de conifères	243 8,7 %	0 0,0 %	430 15,5 %	309 11,1 %	452 16,2 %	366 13,1 %	985 35,4 %	2 785 2,4 %
<b>Tous peuplements</b>	<b>29 322 25,5 %</b>	<b>24 081 20,9 %</b>	<b>14 017 12,2 %</b>	<b>15 630 13,6 %</b>	<b>12 386 10,8 %</b>	<b>8 778 7,6 %</b>	<b>10 818 9,4 %</b>	<b>115 032 100,0 %</b>

123.2 - Selon les volumes

Le tableau ci-après fournit pour chaque type de peuplement le volume propre à chaque région ainsi que la part que prend chaque région.

Dans la dernière colonne figurent le volume total du type de peuplement et le pourcentage qu'il représente par rapport à l'ensemble des boisements de production.

Peuplements	Régions Groies	Argiles à silex	Confolentais	Confins Angoumois -Périgord	Montmorélien	Champagnes charentaises	Double	Total du département
Futaie de chênes	174 362 39,9 %	33 750 7,7 %	55 177 12,6 %	64 561 14,8 %	35 538 8,1 %	39 649 9,1 %	34 022 7,8 %	437 059 3,2 %
Futaie de pin maritime	0 0,0 %	6 205 0,7 %	0 0,0 %	42 899 5,0 %	108 711 12,6 %	0 0,0 %	707 315 81,7 %	865 130 6,4 %
Futaies de conifères autres que pin maritime	61 540 18,3 %	55 375 16,5 %	173 416 51,6 %	19 822 5,9 %	15 172 4,5 %	8 517 2,5 %	2 175 0,7 %	336 017 2,5 %
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	420 709 20,0 %	705 377 33,5 %	162 877 7,7 %	464 385 22,0 %	229 924 10,9 %	79 269 3,8 %	45 087 2,1 %	2 107 628 15,6 %
Mélange normal futaie feuillue-taillis	407 230 20,1 %	300 096 14,8 %	349 220 17,3 %	257 912 12,7 %	272 870 13,5 %	361 030 17,8 %	77 398 3,8 %	2 025 756 15,0 %
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	135 165 30,8 %	48 154 10,9 %	133 797 30,4 %	70 165 16,0 %	29 871 6,8 %	22 290 5,1 %	0 0,0 %	439 442 3,3 %
Mélange futaie de conifères-taillis	44 439 3,4 %	55 966 4,3 %	65 522 5,0 %	250 117 19,0 %	257 602 19,6 %	154 454 11,7 %	488 085 37,1 %	1 316 185 9,8 %
Taillis de châtaignier	4 397 0,5 %	448 058 54,9 %	55 032 6,8 %	116 499 14,3 %	165 908 20,3 %	10 970 1,4 %	14 861 1,8 %	815 725 6,0 %
Taillis d'autres feuillus	201 400 36,7 %	105 741 19,3 %	31 811 5,8 %	102 447 18,7 %	90 449 16,5 %	12 701 2,3 %	4 109 0,7 %	548 658 4,1 %
Boisements morcelés feuillus	1 089 855 25,9 %	882 081 21,0 %	1 244 921 29,6 %	114 008 2,7 %	178 734 4,3 %	538 855 12,8 %	155 450 3,7 %	4 203 904 31,1 %
Boisements morcelés de conifères	13 885 3,4 %	0 0,0 %	60 459 14,8 %	24 295 6,0 %	77 260 19,0 %	74 510 18,3 %	156 622 38,5 %	407 031 3,0 %
Tous peuplements	2 552 982 18,9 %	2 640 803 19,6 %	2 332 232 17,3 %	1 527 110 11,3 %	1 462 039 10,8 %	1 302 245 9,6 %	1 685 124 12,5 %	13 502 535 100,0 %

123.3 - Selon les productions

Le tableau ci-après fournit pour chaque type de peuplement la production propre à chaque région ainsi que la part que prend chaque région.

Dans la dernière colonne figurent la production totale du type de peuplement et le pourcentage qu'il représente par rapport à l'ensemble des boisements de production.

Peuplements	Régions Groies	Argiles à silex	Confolentais	Confins Angoumois -Périgord	Montmorélien	Champagnes charentaises	Double	Total du département
Futaie de chênes	5 593 40,8 %	1 022 7,5 %	2 117 15,5 %	1 942 14,2 %	1 018 7,4 %	1 141 8,3 %	869 6,3 %	13 702 2,0 %
Futaie de pin maritime	0 0,0 %	1 047 2,1 %	0 0,0 %	2 988 5,9 %	7 421 14,7 %	0 0,0 %	38 890 77,3 %	50 346 7,2 %
Futaies de conifères autres que pin maritime	6 433 21,1 %	3 415 11,2 %	17 544 57,5 %	2 050 6,7 %	586 1,9 %	381 1,3 %	98 0,3 %	30 507 4,4 %
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	19 958 17,8 %	40 185 35,9 %	9 985 8,9 %	25 968 23,2 %	9 995 8,9 %	4 396 3,9 %	1 593 1,4 %	112 080 16,1 %
Mélange normal futaie feuillue-taillis	16 516 19,6 %	15 379 18,2 %	15 990 18,9 %	11 314 13,4 %	9 820 11,6 %	11 994 14,2 %	3 469 4,1 %	84 482 12,1 %
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	3 086 18,5 %	2 241 13,4 %	6 128 36,6 %	3 068 18,3 %	1 013 6,1 %	1 185 7,1 %	0 0,0 %	16 721 2,4 %
Mélange futaie de conifères-taillis	2 697 3,8 %	4 801 6,9 %	3 925 5,6 %	15 840 22,7 %	11 019 15,8 %	6 214 8,9 %	25 396 36,3 %	69 892 10,0 %
Taillis de châtaignier	194 0,3 %	35 005 57,0 %	4 934 8,0 %	6 242 10,2 %	13 854 22,6 %	503 0,8 %	663 1,1 %	61 395 8,8 %
Taillis d'autres feuillus	11 925 39,6 %	7 734 25,7 %	2 386 7,9 %	3 388 11,3 %	3 760 12,5 %	705 2,3 %	223 0,7 %	30 121 4,3 %
Boisements morcelés feuillus	53 468 26,1 %	53 171 25,9 %	50 658 24,7 %	7 099 3,5 %	9 544 4,6 %	22 764 11,1 %	8 507 4,1 %	205 211 29,4 %
Boisements morcelés de conifères	682 3,0 %	0 0,0 %	7 312 31,7 %	1 441 6,2 %	2 855 12,4 %	3 137 13,6 %	7 630 33,1 %	23 057 3,3 %
Tous peuplements	120 552 17,3 %	164 000 23,5 %	120 979 17,3 %	81 340 11,7 %	70 885 10,2 %	52 420 7,5 %	87 338 12,5 %	697 514 100,0 %

## II - ANALYSE DES RESULTATS

### II.1 - GENERALITES

La situation forestière du département de la CHARENTE, telle qu'elle apparaît à la suite du 3<sup>ème</sup> inventaire de 1993, est décrite dans les tableaux de la présente publication.

Les levés de terrain du troisième inventaire ont été effectués de mi-mars 1993 à fin septembre 1993 ; l'inventaire est donc daté de 1993.

Les levés ont porté sur les formations boisées de production, les peupleraies et les alignements de peupliers.

Il est rappelé que le second inventaire de ce département avait été réalisé, en ce qui concerne les levés au sol, de mi-février 1983 à mi-novembre 1983 et avait été daté de 1983.

Durant le laps de temps qui s'est écoulé entre ces deux inventaires (10 ans pour la totalité des forêts du département), les modalités de réalisation de l'inventaire ont fait l'objet de diverses adaptations ou innovations, à la lumière de l'expérience acquise.

La surface du département a très peu varié, étant passée de 597 444 ha à 597 515 ha. La surface de 1983 a été prise dans une enquête faite par le SCEES et l'IGN en 1970 ; celle de 1993 vient de la base de données cartographique (BD Carto) de l'IGN.

Enfin, les assiettes de certaines régions forestières ne sont plus rigoureusement les mêmes ; et quand les régions sont restées sur leurs limites anciennes, c'est le nouveau planimétrage qui est seul pris en considération.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des surfaces estimées des régions forestières.

Régions forestières	2 <sup>ème</sup> cycle	3 <sup>ème</sup> cycle
Groies	206 905	206 541
Argiles à silex	100 751	99 539
Confolentais	84 475	85 702
Confins Angoumois-Périgord	33 489	33 411
Montmorélien	45 143	45 006
Champagnes charentaises	98 605	99 315
Double	28 076	28 001
Total	597 444	597 515

De plus, certains des types de peuplement ont changé de définition entre les deux inventaires et la liste de ces types s'est nettement modifiée.

Il résulte de cette évolution inévitable de la méthode qu'il n'est pas possible de mettre strictement en parallèle la totalité des résultats obtenus au cours des deux inventaires successifs car, à l'exception des résultats globaux afférents à l'ensemble du département, beaucoup de ces résultats sont connus sur des domaines un peu différents.

Les comparaisons ne peuvent se faire, d'autre part, sans certaines précautions motivées par les considérations suivantes :

- les deux inventaires successifs reposent sur deux échantillons différents et indépendants, de sorte que les erreurs d'échantillonnage de chaque inventaire se cumulent dans la comparaison de leurs résultats ;

- le rapprochement de certains résultats se heurte aussi à la marge d'incertitude qui affecte la classification de certaines formations situées à la limite des conditions définissant des catégories différentes (par exemple taillis vieilli et futaie feuillue, formation boisée de production et formation boisée de protection, landes et boisements lâches) ;

Ces remarques préliminaires étant faites, l'analyse des résultats obtenus à l'occasion du troisième inventaire de la CHARENTE permet de dresser le bilan d'ensemble exposé ci-après.

## II.2 - SURFACES

### 22.1 - ANALYSE GLOBALE

#### *A) Situation actuelle*

En 1993, la surface boisée a été évaluée à 117 688 ha, dont 1 784 ha de peuplements de protection ou d'agrément, pour une surface territoriale de 597 515 ha ; ceci correspond à un taux moyen de boisement de 19,7 %.

Ce taux est très inférieur au taux moyen de la France métropolitaine, évalué à 26 % au 1<sup>er</sup> janvier 1995.

Le taux de boisement moyen subit de fortes variations selon les régions du département, ainsi que le montre le tableau ci-après qui classe les régions forestières par taux de boisement décroissants.

Régions forestières	Surfaces totales boisées	Taux de boisement
Confins Angoumois-Périgord	16 009	47,9 %
Double	11 308	40,4 %
Montmorélien	12 461	27,7 %
Argiles à silex	24 155	24,3 %
Confolentais	14 372	16,8 %
Groies	30 447	14,7 %
Champagnes charentaises	8 936	9,0 %
Département entier	117 688	19,7 %

Une des régions a un taux de boisement très élevé : il s'agit de la région Confins Angoumois-Périgord où le taux est voisin du double du taux moyen national.

La région Double a un taux de boisement supérieur de 56,5 % au taux moyen national.

Par contre, le taux de la région Champagnes charentaises n'atteint même pas 40 % du taux moyen national.

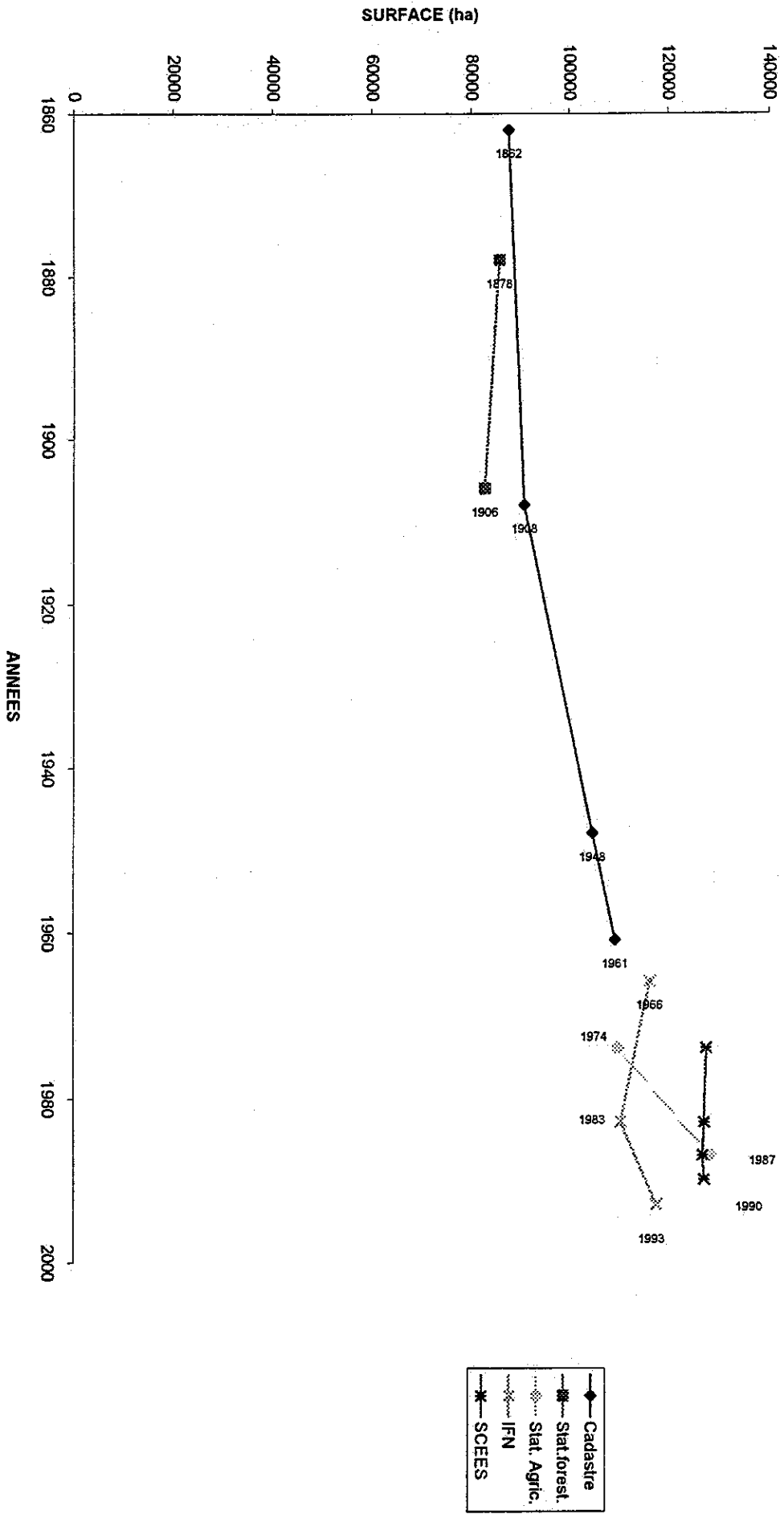
#### *B) Evolution de la surface boisée*

Les statistiques établies à diverses époques indiquaient les surfaces suivantes pour les forêts de la CHARENTE :

Cadastre 1862	87 706 ha	
Statistique forestière 1878	85 821 ha	
Enquête Daubrée (1904-1908)	82 800 ha	
Cadastre 1908	90 957 ha	
Cadastre 1948	104 789 ha	
Cadastre 1961	109 342 ha	
Inventaire forestier 1966-1967 (Cycle 1)	116 432 ha	
Statistique agricole 1974	110 000 ha	
Enquête "Utilisation du territoire" 1974	127 790 ha	(1)
Inventaire forestier 1983 (Cycle 2)	110 601 ha	
Enquête "Utilisation du territoire" 1983	127 400 ha	(1)
Enquête "Utilisation du territoire" 1987	127 100 ha	(1)
Statistique agricole 1987	128 500 ha	
Enquête "Utilisation du territoire" 1990	127 400 ha	(1)
Inventaire forestier 1993 (Cycle 3)	117 688 ha	

(1) bois et forêt proprement dits, de plus de 50 ares

# EVOLUTION DE LA SURFACE BOISEE



Cette série chronologique appelle deux observations :

Quelle que soit la source des informations, on remarque une augmentation rapide de la surface boisée jusque vers 1965, date à laquelle on était parvenu presque à 120 000 ha de surface boisée. Après le premier inventaire forestier en 1966-1967, la surface boisée a cessé d'augmenter et est même retombée vers 110 000 ha avant de recommencer à croître légèrement.

On observe aussi que les trois enquêtes "Utilisation du territoire" de 1983, 1987 et 1990 donnent des surfaces très voisines entre elles et assez nettement plus fortes que celle trouvée par l'Inventaire Forestier National en 1993 et surtout que celle trouvée en 1983, année où l'Inventaire Forestier National a décelé une baisse de la surface boisée.

### *C) Comparaison entre les deux derniers inventaires*

a) Pour l'ensemble des formations boisées (forêts de production, forêts de protection ou d'agrément), on voit qu'en 10 ans la surface a augmenté de 7 087 ha, passant de 110 601 ha à 117 688 ha ; cette augmentation représente 6,4 % des surfaces boisées trouvées au 2<sup>ème</sup> inventaire.

L'augmentation s'est produite surtout dans la forêt privée : 7 008 ha ; alors que dans la forêt soumise la surface a augmenté très peu : 79 ha ; les taux de variation des surfaces boisées totales sont les suivants :

en domaine soumis : + 1,3 %

en domaine privé : + 6,7 %

La variation est forte pour les forêts de protection et d'agrément (- 244 ha), soit - 12,0 % ; pour les forêts de production, cette variation est de 7 331 ha, soit + 6,8 %. Ainsi que le prouve la comparaison des taux de boisement, la place de la couverture forestière totale a donc sensiblement varié : 18,51 % au cycle précédent contre 19,70 % au cycle actuel.

b) Si on se limite aux formations boisées de production, l'augmentation de surface, qui est de 6,8 %, s'analyse ainsi :

Au second inventaire, la forêt de production couvrait 108 573 ha dont 96 488 ha en massifs de plus de 4 ha, 10 259 ha en boqueteaux et 1 826 ha en bosquets ; elle en couvre maintenant 115 904, dont 100 901 en massifs de plus de 4 ha, 11 448 en boqueteaux et 3 555 en bosquets.

La surface en boqueteaux et bosquets a augmenté (2 918 ha en plus) ; ceci représente une augmentation relative de 24,1 %.

A côté de cette extension des boqueteaux et des bosquets, on note une extension de surface de presque 4,6 % pour les massifs de plus de 4 ha : gain de 4 413 ha.

Dans la forêt de production, les surfaces en propriétés soumises au régime forestier ont peu varié (+ 87 ha en domanial et - 8 ha en communal) ; quant à la forêt privée, elle a gagné 7 252 ha, soit 7,1 % en valeur relative.

On peut remarquer aussi que les surfaces réellement boisées ont augmenté à peine moins vite que les surfaces boisées de production ; en passant de 108 234 à 115 032 ha, elles ont gagné 6 798 ha, soit 6,3 %.

### c) Variations régionales

Il est intéressant de rechercher si la hausse des surfaces forestières affecte tout le département ou si elle est localisée sur certaines régions.

La surface des régions ayant un peu changé entre les deux inventaires, il vaut mieux comparer les taux de boisement que les surfaces absolues.

Régions forestières	2ème Inventaire			3ème Inventaire		
	Surfaces		Taux de bois <sup>t</sup> .	Surfaces		Taux de bois <sup>t</sup> .
	totale	boisée		totale	boisée	
Confins Angoumois-Périgord	33 489	15 096	45,1 %	33 411	16 009	47,9 %
Double	28 076	10 034	35,7 %	28 001	11 308	40,4 %
Montmorélien	45 143	12 275	27,2 %	45 006	12 461	27,7 %
Argiles à silex	100 751	21 670	21,5 %	99 539	24 155	24,3 %
Confolentais	84 475	13 688	16,2 %	85 702	14 372	16,8 %
Groies	206 905	29 421	14,2 %	206 541	30 447	14,7 %
Champagnes charentaises	98 605	8 417	8,5 %	99 315	8 936	9,0 %
<b>TOTAL du Département</b>	<b>597 444</b>	<b>110 601</b>	<b>18,5 %</b>	<b>597 515</b>	<b>117 688</b>	<b>19,7 %</b>

Le taux de boisement a progressé dans toutes les régions. Mais il n'a progressé de plus de 3 points que dans 1 région : Double : 4,6 points.

Dans 4 des régions forestières le taux de boisement a très peu augmenté ; il s'agit des régions forestières :

Groies  
Confolentais  
Montmorélien  
Champagnes charentaises

## 22.2 - ANALYSE DETAILLÉE DES RESULTATS DE 1993

### A) Répartition selon la situation à l'égard du régime forestier

Examinées selon le régime juridique de la propriété et selon le rôle principal des peuplements, les surfaces boisées se répartissent ainsi :

Propriétés	Form. boisées de protection et d'agrément	Form. boisées de production	Total	% de la surface totale
Soumises au R.F.	8	6 324 *	6 332	5,4 %
Privées	1 776	109 580 **	111 356	94,6 %
Total	1 784	115 904	117 688	100,0 %
% de surface totale	1,5 %	98,5 %	100,0 %	

\* dont 0 ha en boqueteaux et 0 en bosquets.

\*\* dont 11 448 ha en boqueteaux et 3 555 en bosquets.

Les terrains boisés soumis au régime forestier, qui sont répartis entre 3 forêts domaniales, 6 forêts communales et 3 forêts propriétés d'établissements publics ne couvrent que 5,4 % de la surface boisée du département.

Selon l'ONF, la surface foncière soumise est composée de 5 573 ha de forêts domaniales, 357 ha de forêts communales et 535 ha de forêts appartenant à des établissements publics.

L'IFN a trouvé 5 549 ha de forêts domaniales et 928 ha de forêts soumises non domaniales.

De cette surface soumise, il faut retrancher 119 ha non boisés en forêts domaniales et 26 ha en forêts communales.

#### a) Forêts domaniales

Les 3 forêts domaniales existaient déjà lors de l'inventaire précédent et avec des surfaces très proches des surfaces actuelles ; quelques distractions du régime forestier sont intervenues pour réduire une des forêts existantes (La Braconne), mais elles ne portent que sur 44 ha.

Les forêts domaniales sont toutes de grande taille et peu morcelées.

Dans la région Groies se situent 2 forêts domaniales : celle de Bois Blanc et celle de La Braconne ; la forêt de Bois Blanc (700 ha) forme un seul massif à 8 km à l'Est d'Angoulême ; celle de La Braconne (3 904 ha) s'étire sur une douzaine de km du Nord au Sud, au Nord-est d'Angoulême (entre Angoulême et La Rochefoucauld) ; elle renferme 3 vastes enclaves.

En région Confins Angoumois-Périgord, la forêt domaniale de La Mothe-Clédou couvre, selon l'ONF, 968 ha en trois ensembles situés entre Rougnac et Charras. L'IFN a trouvé pour cette forêt une surface de 932 ha.

La surface non boisée (119 ha) est composée de landes : 37 ha (en région Groies), de boisements d'agrément : 8 ha (en région Confins Angoumois-Périgord) et de terrains improductifs : 82 ha (en région Groies).

### **b) Forêts communales**

Ces forêts sont toutes de petite taille ; une seule dépasse 80 ha.

Dans la région des Groies, on trouve 3 forêts communales, pour un total de 154 ha, la forêt de Villejésus (66 ha) est située à 3 km à l'Est d'Aigre dans le massif forestier de Tusson, celle de Cognac (47 ha) est dans la proche banlieue Nord de Cognac, la forêt de Mansle (40 ha) se trouve à 5 km au Sud de Mansle, dans le massif forestier de Boixe.

La région des Argiles à silex ne comprend que la forêt communale de Cellefroidin (environ 139 ha) située à 5 km au Sud-ouest de Saint-Claud dans le bois de Bel-Air.

Dans le Confolentais se trouve la forêt de Montrollet (52 ha) divisée en 3 morceaux, à 6 km à l'Est de St-Christophe, aux confins de la HAUTE-VIENNE.

Dans les Champagnes charentaises, la forêt de Palluaud (13 ha), divisée en 2 petits ensembles, est située en bordure du département de la DORDOGNE.

### **c) Forêts d'établissements publics**

Parmi les trois, l'une appartient à des hospices (ceux de Chalais) ; elle couvre 199 ha et est située essentiellement dans la Double (pour 3 des ténements) et aussi (pour un petit canton) en Champagnes charentaises. Le Bureau d'aide sociale d'Angoulême possède 205 ha dans la région Confins Angoumois-Périgord, en 5 morceaux, à environ 5 km à l'Est de Dignac. Enfin le Syndicat mixte de Boixe est propriétaire de deux petits cantons de forêt (131 ha), dans le massif forestier de Boixe, à 4 km au Sud-ouest de Mansle (dans la région Groies).

### **d) Récapitulation des forêts soumises non domaniales**

Le tableau ci-dessous présente la répartition par régions des surfaces de ces forêts.

Régions forestières	Surfaces des forêts soumises non domaniales			
	totale	boisée production	boisée protection	non boisée
Groies	281	281	0	0
Argiles à silex	141	141	0	0
Confolentais	51	51	0	0
Confins Angoumois-Périgord	224	224	0	0
Montmorélien	0	0	0	0
Champagnes charentaises	41	26	0	15
Double	190	179	0	11
<b>Total</b>	<b>928</b>	<b>902</b>	<b>0</b>	<b>26</b>

C'est la région Groies qui contient la plus grande part de ces forêts (30,3 %), devant la région Confins Angoumois-Périgord (24,1 %) et la région Double (20,5 %).

Les surfaces non boisées en domanial sont toutes situées dans la région Groies.

Celles existant en propriété soumise non domaniale sont en totalité dans les Champagnes charentaises et dans la Double.

### *B) Surface étudiée quant à la structure et la composition*

Le département compte 115 904 ha de formations boisées de production, mais l'analyse n'a pas pu porter sur les coupes rases restées sans régénération depuis moins de 5 ans ; comme ces coupes rases représentent 872 ha, il ne reste que 115 032 ha soumis aux analyses qui vont suivre.

On notera que ces 872 ha de coupes rases se répartissent ainsi selon les régions :

Confolentais :	215 ha
Confins Angoumois-Périgord :	248 ha
Champagnes charentaises :	88 ha
Double :	321 ha

Les peuplements affectés par les coupes rases observées étaient :

<b>Dans la région Confolentais :</b>	
*Boisements morcelés feuillus :	215 ha

<b>Dans la région Confins Angoumois-Périgord :</b>	
*Mélange pauvre futaie feuillue-taillis :	248 ha

<b>Dans la région Champagnes charentaises :</b>	
*Futaie de pin maritime :	46 ha
*Mélange pauvre futaie feuillue-taillis :	42 ha

<b>Dans la région Double :</b>	
*Futaie de chênes :	56 ha
*Futaie de pin maritime :	182 ha
*Mélange pauvre futaie feuillue-taillis :	48 ha
*Taillis d'autres feuillus :	35 ha

Toutes régions réunies, les coupes rases se répartissent ainsi entre les types de peuplement :

*Futaie de chênes :	56 ha
*Futaie de pin maritime :	228 ha
*Mélange pauvre futaie feuillue-taillis :	338 ha
*Taillis d'autres feuillus :	35 ha
*Boisements morcelés feuillus :	215 ha

Les 872 hectares de coupes rases se localisent toutes en forêt privée.

### *C) Répartition selon la composition*

Le tableau ci-après indique comment se répartissent, par nature de propriété, les peuplements à feuillus ou à conifères prépondérants ; il s'agit de la composition élémentaire relevée sur une surface de 20 ares autour de chaque unité de sondage, telle qu'elle figure de façon détaillée dans les tableaux 7. Pour les peuplements comportant à la fois de la futaie et du taillis, la composition prise en compte est celle de la futaie.

Propriétés	Feuillus		Conifères		Total	
	Surface	%	Surface	%	Surface	%
Soumise au R.F.	4 093	64,7	2 231	35,3	6 324	100,0
Privée	89 266	82,1	19 442	17,9	108 708	100,0
Total	93 359	81,2	21 673	18,8	115 032	100,0

Ce tableau permet de voir que les feuillus sont nettement prédominants : ils occupent plus des 8/10 de la surface boisée de production, ne laissant que 18,8 % de cette surface aux conifères.

Rappelons que pour l'ensemble de la France métropolitaine, au 1<sup>er</sup> janvier 1995 la proportion des conifères en surface était de 37 %, dans les formations boisées de production.

Le conifère le mieux représenté est le pin maritime : 12 185 ha, dont 11 612 en forêts privées et 573 en forêts soumises. Ensuite on a le pin sylvestre : 2 952 ha dont 2 580 en forêts privées et 372 en forêts soumises ; au 3<sup>ème</sup> rang vient le douglas qui occupe 2 675 ha dont 2 443 en forêts privées et 232 en forêts soumises.

Les feuillus sont surtout le chêne pédonculé (38 573 ha), puis le le chêne pubescent (23 959 ha), le chêne rouvre (10 726 ha), le châtaignier (9 376 ha), le frêne (2 427 ha), le noisetier (1 574 ha) et le chêne tauzin (1 188 ha).

Les forêts de la CHARENTE ont donc un peu moins de conifères que la moyenne nationale ; ceci est dû essentiellement aux forêts privées.

A l'inventaire précédent, on avait enregistré les résultats suivants :

Propriétés	Feuillus		Conifères		Total	
	Surface	%	Surface	%	Surface	%
Soumise au R.F.	4 068	65,7	2 127	34,3	6 195	100,0
Privée	85 797	84,1	16 242	15,9	102 039	100,0
Total	89 865	83,0	18 369	17,0	108 234	100,0

A cause des variations de surfaces depuis le dernier inventaire, il vaut mieux étudier la variation des taux de chaque groupe d'essences que celle des surfaces.

En forêt privée, le pourcentage de conifères a gagné 2,0 points aux dépens des feuillus ; en forêt soumise, également, on a une progression des conifères qui atteint 1 point ; sur l'ensemble, la variation des conifères depuis l'inventaire de 1983 se chiffre en pourcentage à 1,8 point.

On peut rechercher si la bonne stabilité d'ensemble de la composition ne cache pas des variations relativement fortes qui se compenseraient entre régions ; pour cela, le tableau suivant a été dressé :

Régions forestières	% de surface des feuillus		% de surface des conifères		Variation du taux des feuillus
	1983	1993	1983	1993	
Confins Angoumois-Périgord	82,2	84,1	17,8	15,9	1,9
Double	27,4	32,6	72,6	67,4	5,3
Montmorélien	83,3	72,9	16,7	27,1	- 10,4
Argiles à silex	96,2	94,4	3,8	5,6	- 1,8
Confolentais	84,4	77,6	15,6	22,4	- 6,8
Groies	93,1	92,6	6,9	7,4	- 0,4
Champagnes charentaises	79,4	78,4	20,6	21,6	- 1,0
Département entier	83,0	81,2	17,0	18,8	- 1,9

On voit que le taux des feuillus a beaucoup régressé dans 2 régions : Confolentais, Montmorélien.

Ce taux des feuillus a par contre nettement progressé dans la région Double, mais sa part relative reste très faible.

Le taux des feuillus est resté assez stable dans les autres régions.

#### D) Répartition par structure

Analysées du point de vue des structures forestières élémentaires déterminées à proximité immédiate des points de sondage, la surface boisée de production actuelle se répartit ainsi, comme le montre aussi le tableau n° 9 :

Propriété	Futaie ha	Mélange futaie-taillis ha	Taillis simple ha	Total ha
Soumise au R.F.	1 813	4 073	438	6 324
Privée	27 078	44 443	37 187	108 708
Total	28 891	48 516	37 625	115 032
Pourcentage	25,1 %	42,2 %	32,7 %	100,0 %

Bien que, pour certains peuplements à structure forestière un peu confuse, le classement dans les catégories de structure énumérées dans le tableau comporte une part d'arbitraire, on doit noter la nette prépondérance des peuplements à structure élémentaire de mélanges futaie-taillis qui constituent en effet

42,2 % des surfaces, tandis que les futaies n'atteignent que 25,1 % des surfaces et que les taillis couvrent 32,7 % de ces surfaces.

En forêts soumises, la structure futaie est beaucoup mieux représentée avec 1 813 ha sur 6 324, soit 28,7 %.

En forêts privées, la répartition est presque identique à celle de l'ensemble, ce qui s'explique par la part considérable de la forêt privée par rapport au total : 94,5 % des surfaces. La futaie n'occupe que 24,9 % et les mélanges futaie-taillis 40,9 % des surfaces.

Au cycle d'inventaire précédent, la répartition entre les structures est présentée dans le tableau suivant :

Propriété	Futaie ha	Mélange futaie-taillis ha	Taillis simple ha	Total ha
Soumise au R.F.	2 528	3 365	302	6 195
Privée	24 046	46 358	31 635	102 039
Total	26 574	49 723	31 937	108 234
Pourcentage	24,6 %	45,9 %	29,5 %	100,0 %

A cause des différences de surface, les comparaisons doivent porter sur les pourcentages ; on remarque que, toutes propriétés réunies, le taux des taillis a augmenté (gain de 3,2 points), que celui des futaies a augmenté de 0,5 point et que celui des mélanges futaie-taillis a perdu 3,7 points.

Cette évolution n'a pas eu lieu en forêts soumises, puisque le régime de la futaie y est passé de 40,8 % à 28,7 %, au profit des mélanges futaie-taillis (qui gagnent 10,1 points) et des taillis (qui gagnent 2,0 points) ; en forêts privées l'évolution est très voisine de l'évolution générale, avec une nette augmentation du taux des futaies qui représente 1,3 point, soit 5,7 % en valeur relative et une augmentation assez forte du taux des taillis (3,2 points).

#### *E) Répartition par type de peuplement*

On trouvera, en revenant au chapitre I, un classement des types de peuplement d'après leur surface, ainsi que des comparaisons entre forêt soumise et forêt privée.

Il suffit de rappeler ici que la forêt soumise s'avère très différente de la forêt privée. En effet les boisements morcelés y sont presque inexistantes (0,2 %) et les taillis faiblement représentés (3,8 %). Pour le reste, les mélanges futaie-taillis, qui occupent 62,2 % de la surface, laissent une large place aux futaies (33,8 %).

Au contraire, les peuplements de la forêt privée font une large place aux boisements morcelés (33,5 %) et aux taillis simples (16 %) ; et la part des futaies s'amenuise fortement (10,4 %) tandis que les mélanges futaie-taillis n'occupent plus que 40,1 % de la surface.

Il est intéressant de chercher comment la distribution des surfaces a changé entre l'inventaire de 1983 et celui de 1993.

Comme les types de peuplement distingués à chaque inventaire ne sont pas exactement les mêmes, il faut établir un tableau de correspondance.

Pour les deux cycles d'inventaire, la répartition des surfaces entre les types de peuplement est présentée dans le tableau suivant :

Dénomination		Surfaces (ha)		Différence (ha)
Inventaire 1983	Inventaire 1993	1983	1993	
Futaie de chênes	Futaie de chênes	2 177	2 932	+755
Futaie de pin maritime	Futaie de pin maritime	5 821	6 858	+1 037
Futaie d'autres conifères	Futaies de conifères autres que pin maritime	3 300	3 617	+317
Mélange futaie feuillue taillis de châtaignier	Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	18 940	20 682	- 345
	Mélange normal futaie feuillue-taillis		14 936	
	Mélange futaie feuillue autres taillis	20 248	3 225	
Mélange futaie de conifères taillis de châtaignier	Mélange futaie de conifères-taillis	1 891	8 638	+5 076
Mélange futaie de conifères autres taillis		1 671		
Taillis de châtaignier	Taillis de châtaignier	3 825	7 895	+4 070
Taillis d'autres feuillus	Taillis d'autres feuillus	8 446	9 780	+1 334
Boisements morcelés de feuillus	Boisements morcelés feuillus	39 480	33 684	-5 796
Boisements morcelés à conifères	Boisements morcelés de conifères	2 435	2 785	+ 350
Tous types	Tous types	108 234	115 032	+6 798

## II.3 - VOLUMES - ACCROISSEMENTS - PRODUCTION

L'étude est limitée aux formations boisées de production.

### 23.1 - SITUATION GLOBALE

Dans la description des types de peuplement faisant l'objet du § I.2 du présent fascicule figurent déjà les données d'ensemble relatives aux volumes inventoriés dans chaque type ainsi que celles des productions correspondantes.

Le tableau ci-après, dérivé des tableaux 10 et 11 de ce même fascicule, résume les principaux résultats globaux du dernier inventaire, à savoir :

- volume des bois sur pied (par propriété et par groupe d'essences)
- accroissement courant de ces volumes (moyenne des années 1988-1992)
- production brute (somme de l'accroissement courant et du recrutement annuel par propriété et par groupe d'essences).

Il concerne l'ensemble des formations boisées de production, coupes rases exclues (872 ha), soit :

- forêts soumises au régime forestier : 6 324 ha
- forêts privées : 108 708 ha

Total : 115 032 ha

Formations boisées de production	Feuillus		Conifères	Toutes essences	
	Tous feuillus	dont brins de taillis		Total	m <sup>3</sup> /ha
<b>A) VOLUME</b> (milliers de m <sup>3</sup> )					
Propriétés soumises	472,64	185,3	135,39	608,03	96,1
Propriétés privées	10 396,23	6 136,8	2 498,27	12 894,50	118,6
Ensemble	10 868,87	6 322,1	2 633,66	13 502,53	117,4
<b>B) ACCROISSEMENT</b> (m <sup>3</sup> /an)					
Propriétés soumises	19 230	10 864	10 363	29 593	4,68
Propriétés privées	455 980	312 898	138 454	594 434	5,47
Ensemble	475 210	323 762	148 817	624 027	5,42
<b>C) PRODUCTION BRUTE</b> (m <sup>3</sup> /an)					
Propriétés soumises	22 355	13 797	10 981	33 336	5,27
Propriétés privées	520 735	375 832	143 443	664 178	6,11
Ensemble	543 090	389 629	154 424	697 514	6,06

On peut compléter ces résultats en indiquant que le volume de la mortalité annuelle non exploitée a été évalué à 18 071 m<sup>3</sup> (0,16 m<sup>3</sup>/ha/an), dont 282 en propriété soumise (0,04 m<sup>3</sup>/ha/an) et 17 789 en propriété privée (0,16 m<sup>3</sup>/ha/an) ; ainsi la production nette annuelle (c'est-à-dire la production brute diminuée de la mortalité) se trouve ramenée à 679 443 m<sup>3</sup> ; par ha, la production nette est de 5,91 m<sup>3</sup>/ha/an pour l'ensemble des propriétés ; elle est de 5,23 m<sup>3</sup>/ha/an en propriété soumise et de 5,95 m<sup>3</sup>/ha/an en forêt privée.

L'examen de ces données permet de relever notamment les points suivants :

**a) en ce qui concerne les volumes**

- le volume moyen à l'ha (117,4 m<sup>3</sup>) est inférieur de 14,9 % à celui de l'ensemble des départements français métropolitains (138 m<sup>3</sup>/ha au 1<sup>er</sup> janvier 1995).

- le volume moyen à l'ha des arbres de futaie (62,4 m<sup>3</sup>) est inférieur de 44,8 % à celui de l'ensemble des départements français métropolitains (113 m<sup>3</sup>/ha au 1<sup>er</sup> janvier 1995).

- par contre le volume moyen à l'ha des brins de taillis (55 m<sup>3</sup>) est supérieur de 119,8 % à celui de l'ensemble des départements français de métropole (25 m<sup>3</sup>/ha au 1<sup>er</sup> janvier 1995).

- le volume moyen à l'ha est un peu plus faible en forêt soumise qu'en forêt privée (96,1 m<sup>3</sup> contre 118,6 m<sup>3</sup>) ; cela représente un retard de 23,4 % pour la forêt soumise ; cette situation s'inverse lorsqu'on ne considère que le volume des arbres de futaie (66,8 m<sup>3</sup> contre 62,2 m<sup>3</sup> soit 7,5 % au bénéfice de la forêt soumise) ; cela s'explique par la rareté des taillis en forêts soumises (ils n'y existent que pour 241 ha sous forme de peuplements individualisés et sont presque toujours mélangés à de la futaie).

- la place des conifères dans le volume moyen à l'ha est modeste : 19,5 % contre 33,7 % d'arbres de futaie feuillus et 46,8 % de brins de taillis.

Avec 22,9 m<sup>3</sup>/ha de conifères, le département s'écarte notablement de la moyenne nationale (53 m<sup>3</sup> de conifères par ha au 1<sup>er</sup> janvier 1995) ; la CHARENTE est donc un département où le feuillu domine.

**b) en ce qui concerne les accroissements**

- l'accroissement annuel moyen à l'ha (5,42 m<sup>3</sup>) est pratiquement égal à celui de l'ensemble des départements français métropolitains (5,43 m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 1995).

- l'accroissement annuel moyen à l'ha des arbres de futaie (2,61 m<sup>3</sup>) est, lui, inférieur de 38,3 % à celui trouvé pour l'ensemble des départements français métropolitains (4,23 m<sup>3</sup>/ha au 1<sup>er</sup> janvier 1995).

- par contre l'accroissement annuel moyen à l'ha des brins de taillis (2,81 m<sup>3</sup>) est supérieur de 134,5 % à celui trouvé pour la France entière (1,2 m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 1995).

- l'accroissement moyen annuel à l'ha des forêts soumises (4,68 m<sup>3</sup>) est inférieur de 14,4 % à celui des forêts privées (5,47 m<sup>3</sup>) ; ce phénomène est inversé lorsqu'on ne considère que les arbres de futaie (avance de 14,3 % pour la forêt soumise : 2,96 m<sup>3</sup>/ha/an contre 2,59 m<sup>3</sup>/ha/an). Donc pour la forêt

privée, l'accroissement fourni par les brins de taillis fait plus que compenser le déficit d'accroissement des arbres de futaie : ces brins de taillis assurent 52,6 % de l'accroissement total en forêt privée alors qu'ils ne contribuent que pour 36,7 % à l'accroissement en forêt soumise.

- l'accroissement est assez largement tributaire des conifères : ceux-ci assurent 23,8 % de l'accroissement total, toutes propriétés confondues. On remarque que la part des conifères dans l'accroissement est plus forte que leur part dans le volume sur pied (23,8 % contre 19,5 %) ; ceci se constate aussi bien en forêt soumise dans laquelle les conifères assurent 35,0 % de l'accroissement avec 22,3 % du volume sur pied, qu'en forêt privée où la part des conifères est de 23,3 % dans l'accroissement et de 19,4 % dans le volume.

- le département assure 0,86 % de l'accroissement total des forêts françaises bien qu'il possède 0,73 % de leur volume sur pied ; pour les conifères, ce département fournit 0,45 % de l'accroissement total des forêts françaises, alors qu'il possède 0,36 % du volume de conifères de ces forêts.

### **e) en ce qui concerne les productions brutes**

- la production moyenne annuelle (6,06 m<sup>3</sup>/ha) est un peu supérieure à celle de l'ensemble du territoire métropolitain (5,76 m<sup>3</sup>/ha) ; ceci représente un dépassement de 5,3 %. De plus on note que, pour l'accroissement, la CHARENTE devançait de 1,4 % la moyenne française ; il y a donc dans ce département un recrutement plus actif que sur l'ensemble de la France.

- la production moyenne annuelle des arbres de futaie (2,68 m<sup>3</sup>/ha) est inférieure de 39,1 % à celle de la totalité de la France métropolitaine (4,4 m<sup>3</sup>/ha).

- la production moyenne annuelle des brins de taillis (3,39 m<sup>3</sup>/ha) est, quant à elle, bien en avance sur la moyenne nationale (1,42 m<sup>3</sup>/ha) : elle la dépasse de 138,5 %.

- la comparaison entre forêt soumise et forêt privée aboutit aux mêmes conclusions que celles faites à propos des accroissements : la forêt soumise a un net retard sur la forêt privée lorsqu'on regarde les productions sans prendre en compte la nature des tiges considérées mais cette situation (5,27 m<sup>3</sup>/ha en forêt soumise contre 6,11 m<sup>3</sup>/ha en forêt privée) s'inverse quand on se limite aux tiges de futaie, car le taillis apporte 3,46 m<sup>3</sup>/ha de production en forêt privée au lieu de 2,18 en forêt soumise.

## **23.2 - EVOLUTION**

Afin de décrire l'évolution des peuplements entre les deux inventaires, le tableau ci-après rappelle les principaux résultats de l'inventaire de 1983. Celui-ci portait, si on se limite aux forêts de production, sur une surface de 108 234 ha, dont 6 195 ha en forêts soumises et 102 039 ha en forêts privées.

Formations boisées de production	Feuillus		Conifères	Toutes essences	
	Tous feuillus	dont brins de taillis		Total	m <sup>3</sup> /ha
<b>A) VOLUME</b> (milliers de m <sup>3</sup> )					
Propriétés soumises	415,31	139,99	81,47	496,78	80,2
Propriétés privées	8 900,22	4 838,99	1 533,55	10 433,77	102,3
Ensemble	9 315,53	4 978,97	1 615,02	10 930,55	101,0
<b>B) ACCROISSEMENT</b> (m <sup>3</sup> /an)					
Propriétés soumises	14 717	7 524	6 293	21 010	3,39
Propriétés privées	419 525	291 244	90 487	510 012	5,00
Ensemble	434 242	298 768	96 780	531 022	4,91
<b>C) PRODUCTION BRUTE</b> (m <sup>3</sup> /an)					
Propriétés soumises	16 437	9 057	7 109	23 546	3,80
Propriétés privées	467 740	338 359	93 301	561 041	5,50
Ensemble	484 177	347 416	100 410	584 587	5,40

#### a) Evolution des volumes

On notera que les volumes de 1993 (volumes feuillus et volumes de conifères) sont supérieurs à leurs homologues de 1983. Cela est vrai aussi bien en domaine privé qu'en domaine soumis.

En raisonnant globalement, toutes régions forestières réunies et toutes essences confondues, le capital sur pied s'est accru de 23,5 %.

Quand on compare l'augmentation du volume des feuillus et celui du volume des conifères, il apparaît que les feuillus ont progressé moins fortement que les conifères (16,67 % contre 63,07 %) ; et chez les feuillus, le volume des tiges de futaie a nettement moins progressé (4,8 %) que celui des brins de taillis (27 %).

La situation forestière de la CHARENTE, qui était déjà plutôt bonne, s'est donc bien améliorée de 1983 à 1993. Mais comme la surface étudiée a augmenté de 6,3 %, l'augmentation du matériel sur pied doit être jugée en volume par hectare ; celle-ci est de 16,2 %.

Cette importante augmentation du matériel par ha se manifeste aussi bien en forêts soumises où elle atteint 19,9 %, qu'en forêts privées où l'augmentation du matériel moyen à l'ha est de 16 % (donc presque égale à la moyenne).

En raisonnant en volumes par hectare et en ne considérant que les tiges de futaie, on a pu dresser le tableau ci-après :

		Volumes (en m <sup>3</sup> /ha) des arbres de futaie		
		Feuillus	Conifères	Total
Inventaire de 1983		40,07	14,92	54,99
Inventaire de 1993		39,53	22,89	62,42
Evolution	en valeurs absolues	-0,54	+7,97	+7,43
	en pourcentages	-1,3 %	+53,4 %	+13,5 %

On voit que l'amélioration relative du matériel des conifères est bien plus forte que celle du matériel des feuillus. Remarquons aussi que le matériel initial des conifères était très faible et l'est resté.

Grâce aux tableaux précédents qui donnent les volumes globaux par ha, on peut déduire le volume/ha des brins de taillis ; il apparaît une augmentation nette de leur volume à l'ha ; de 46 m<sup>3</sup>/ha, ils sont passés à 55 m<sup>3</sup>/ha en 10 ans.

En valeur relative, les taillis passent de 53,4 % du volume des feuillus en 1983, à 58,2 % de ce volume en 1993.

#### b) Evolution des accroissements

Aidé par une augmentation de la surface étudiée, l'accroissement annuel total est plus fort en 1993 qu'en 1983 : augmentation de 17,5 %. Ceci est la moyenne d'une hausse de 40,9 % en forêt soumise et d'une hausse de 16,6 % en forêt privée. On observe aussi que l'augmentation moyenne de 17,5 % résulte d'une hausse forte chez les conifères (53,8 %) et d'une augmentation plus modérée (9,4 %) chez les feuillus.

Pour juger des changements qu'a connu l'accroissement par ha, on a dressé les tableaux ci-dessous :

		Accroissements (en m <sup>3</sup> /ha/an)		
		Feuillus	Conifères	Total
Inventaire de 1983		4,012	0,894	4,906
Inventaire de 1993		4,131	1,294	5,425
Evolution	en valeurs absolues	+0,119	+0,400	+0,519
	en pourcentages	+3,0 %	+44,7 %	+10,6 %

		Accroissements (en m <sup>3</sup> /ha/an)		
		F. soumise	F. privée	Total
Inventaire de 1983		3,39	5,00	4,91
Inventaire de 1993		4,68	5,47	5,42
Evolution	en valeurs absolues	+1,29	+0,47	+0,51
	en pourcentages	+38,0 %	+9,4 %	+10,6 %

On y voit que l'accroissement a progressé aussi bien pour les feuillus que pour les conifères. Mais cette augmentation concerne surtout les conifères.

On voit aussi une grosse différence entre le taux de variation de la forêt soumise et celui de la forêt privée. La forêt soumise a progressé très vite alors que la forêt privée a relativement peu progressé ; l'écart entre la forêt soumise et la forêt privée s'est atténué depuis 1983 et se limite à 0,79 m<sup>3</sup> par ha en 1993.

### 23.3 - REPARTITION PAR ESSENCE

#### a) Cas des volumes sur pied

Le tableau ci-après présente la distribution des volumes selon les essences aux deux derniers inventaires. Pour les feuillus la distinction est faite entre les tiges de futaie et les brins de taillis.

Les volumes sont exprimés en milliers de m<sup>3</sup>. Les totaux portés dans les lignes et colonnes affectées à cet usage sont des arrondis des sommes algébriques strictes et non pas les sommes elles-mêmes.

Essences	1983			1993		
	Futaie	Taillis	Total	Futaie	Taillis	Total
Chêne pédonculé	1 984,7	966,8	2 951,5	2 575,0	1 194,7	3 769,7
Chêne rouvre	1 474,6	610,9	2 085,5	612,5	436,0	1 048,5
Chêne pubescent	56,4	430,8	487,2	554,3	1 214,1	1 768,4
Chêne tauzin	56,3	80,4	136,7	92,4	57,7	150,0
Hêtre	30,5	27,7	58,2	30,7	18,6	49,2
Châtaignier	257,5	2 101,1	2 358,6	204,7	2 244,5	2 449,2
Charme	55,1	114,0	169,0	37,1	193,1	230,2
Bouleaux	33,4	112,6	146,0	5,9	54,9	60,8
Robinier	17,2	17,3	34,5	36,3	48,8	85,1
Frêne	26,7	71,3	97,9	75,6	291,5	367,1
Ormes	80,8	42,5	123,3	0,1	6,5	6,5
Petits érables	18,5	157,0	175,5	21,5	243,2	264,7
Merisier	44,0	42,4	86,3	175,1	81,0	256,1
Fruitiers	37,3	41,4	78,7	6,5	8,8	15,3
Tremble	71,4	81,0	152,4	55,7	61,6	117,3
Peupliers	72,8	0,0	72,8	29,8	0,0	29,8
Autres feuillus	19,5	81,9	101,4	33,4	167,4	200,8
<b>Total feuillus</b>	<b>4 336,6</b>	<b>4 979,0</b>	<b>9 315,5</b>	<b>4 546,7</b>	<b>6 322,1</b>	<b>10 868,9</b>
Pin maritime	1 239,8	0,0	1 239,8	1 694,2	0,0	1 694,2
Pin sylvestre	242,4	0,0	242,4	191,9	0,0	191,9
Pin laricio	17,8	0,0	17,8	76,5	0,0	76,5
Pin noir	61,8	0,0	61,8	185,9	0,0	185,9
Epicéa commun	6,0	0,0	6,0	6,3	0,0	6,3
Douglas	40,3	0,0	40,3	285,8	0,0	285,8
Mélèze du Japon	2,1	0,0	2,1	121,8	0,0	121,8
Autres conifères	4,9	0,0	4,9	71,4	0,0	71,4
<b>Tous conifères</b>	<b>1 615,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 615,0</b>	<b>2 633,7</b>	<b>0,0</b>	<b>2 633,7</b>
<b>Total général</b>	<b>5 951,6</b>	<b>4 979,0</b>	<b>10 930,6</b>	<b>7 180,4</b>	<b>6 322,1</b>	<b>13 502,5</b>

Parmi les feuillus, le chêne pédonculé vient en tête, comme déjà en 1983 ; sa prééminence vient de sa place au sein des tiges de futaie car pour les brins de taillis il ne vient qu'au troisième rang, après le châtaignier et le chêne pubescent ; son volume a augmenté de 27,7 % entre les deux inventaires plus en futaie (29,7 %) qu'en taillis (23,6 %). Il occupe 34,7 % du volume feuillu en 1993, contre 31,7 % en 1983.

Le châtaignier qui occupe le deuxième rang comme en 1983, a connu une augmentation de son volume de 3,8 % entre les deux inventaires ; cette hausse ne se manifeste que pour les brins de taillis

(6,8 %), car pour les tiges de futaie il y a eu diminution du volume de 20,5 %. Il ne constitue plus que 22,5 % du volume feuillu contre 25,3 % en 1983.

C'est, nettement, l'essence la mieux représentée parmi les brins de taillis (35,5 % de leur volume), mais ce n'est qu'une essence assez accessoire parmi les tiges de futaie feuillue (malgré son 4<sup>ème</sup> rang, il ne représente que 4,5 % du volume des tiges de futaie feuillue).

Le chêne pubescent et le chêne rouvre doivent être considérés ensemble car leur ressemblance morphologique peut avoir engendré des confusions au cours des identifications.

Les chênes rouvre et pubescent ont globalement augmenté leur volume de 9,5 % ; mais ce gain est la résultante d'une forte hausse (58,4 %) du volume des brins de taillis et d'une diminution sensible (23,8 %) du volume des tiges de futaie. En 1993 ces deux essences constituent 25,9 % du volume des feuillus alors qu'ils en représentaient 27,6 % en 1983.

Au cinquième rang se place le frêne (qui était 11<sup>ème</sup> en 1983) avec 3,4 % du volume des feuillus ; son importance absolue a beaucoup augmenté puisqu'il a plus que triplé son volume de 1983. La très forte hausse du volume de futaie (183 %) a été accompagnée d'une hausse encore plus forte du volume des brins de taillis.

En 1983 il n'occupait que 1,1 % du volume des feuillus.

Les petits érables passent de la cinquième à la sixième place ; en 10 ans, leur part du volume feuillu a légèrement progressé (de 1,9 % à 2,4 %) ; l'augmentation globale du volume de cette essence est de 50,8 % ; elle est surtout nette dans les brins de taillis (+ 54,9 %), car le volume des tiges de futaie n'a augmenté que de 16,1 %.

Derrière ces six feuillus, on trouve le merisier, le charme, le chêne tauzin, le tremble, le robinier, l'alisier torminal, les bouleaux. Mais toutes ces essences représentent peu de chose dans le volume total.

Comme à l'inventaire précédent, c'est le pin maritime qui vient en tête des conifères ; il devance encore très largement tous les autres conifères bien que son volume ait moins fortement augmenté (36,7 %) que l'ensemble des conifères (63,1 %). Il constitue 64,3 % du volume des conifères en 1993, contre 76,8 % en 1983.

Derrière, on trouve désormais le douglas qui a multiplié son volume par 7 et est remonté de la quatrième à la deuxième place. Son volume s'élève à 10,9 % du volume total des conifères.

Ensuite, on trouve le pin sylvestre, le pin noir, le mélèze du Japon et le pin Laricio.

#### **b) Cas des accroissements**

Dans le tableau qui suit, on trouve la distribution des accroissements par essences dans les deux derniers inventaires. Pour les feuillus on a séparé l'accroissement des tiges de futaie et celui des brins de taillis.

Les accroissements sont exprimés en milliers de m<sup>3</sup> par an. Les totaux portés dans les lignes et colonnes affectées à cet usage sont des arrondis des sommes algébriques strictes et non pas les sommes elles-mêmes.

Essences	1983			1993		
	Futaie	Taillis	Total	Futaie	Taillis	Total
Chêne pédonculé	63,0	43,2	106,2	85,0	53,3	138,3
Chêne rouvre	36,7	27,3	64,1	16,9	21,6	38,5
Chêne pubescent	1,1	19,1	20,1	14,9	50,8	65,6
Chêne tauzin	0,9	3,0	3,9	2,5	2,3	4,7
Hêtre	1,4	1,6	3,0	1,4	0,8	2,2
Châtaignier	11,1	158,8	169,9	7,4	137,0	144,3
Charme	2,2	6,4	8,6	1,1	8,1	9,2
Bouleaux	1,6	9,0	10,6	0,2	2,7	2,9
Robinier	0,5	1,3	1,8	2,5	3,5	6,0
Frêne	1,0	3,5	4,5	2,6	13,8	16,4
Ormes	3,0	2,7	5,6	0,0	0,3	0,3
Petits érables	0,7	7,1	7,8	1,2	11,2	12,5
Merisier	2,7	2,6	5,3	8,9	5,5	14,4
Fruitiers	1,4	2,1	3,5	0,2	0,4	0,6
Tremble	3,8	5,9	9,6	2,8	4,1	6,9
Peupliers	3,8	0,0	3,8	2,5	0,0	2,5
Autres feuillus	0,5	5,2	5,7	1,5	8,4	9,9
<b>Total feuillus</b>	<b>135,5</b>	<b>298,8</b>	<b>434,2</b>	<b>151,4</b>	<b>323,8</b>	<b>475,2</b>
Pin maritime	70,8	0,0	70,8	87,8	0,0	87,8
Pin sylvestre	13,5	0,0	13,5	7,2	0,0	7,2
Pin laricio	1,2	0,0	1,2	4,7	0,0	4,7
Pin noir	4,5	0,0	4,5	9,6	0,0	9,6
Epicéa commun	0,7	0,0	0,7	0,4	0,0	0,4
Douglas	5,5	0,0	5,5	27,3	0,0	27,3
Mélèze du Japon	0,1	0,0	0,1	5,9	0,0	5,9
Autres conifères	0,3	0,0	0,3	6,0	0,0	6,0
<b>Tous conifères</b>	<b>96,8</b>	<b>0,0</b>	<b>96,8</b>	<b>148,8</b>	<b>0,0</b>	<b>148,8</b>
<b>Total général</b>	<b>232,3</b>	<b>298,8</b>	<b>531,0</b>	<b>300,3</b>	<b>323,8</b>	<b>624,0</b>

Parmi les feuillus, le châtaignier vient en tête, comme en 1983 ; mais son avance sur le chêne pédonculé s'est presque résorbée. Sa première place est due entièrement aux brins de taillis, car pour les tiges de futaie il ne vient qu'au cinquième rang, après les trois chênes (pédonculé, rouvre, pubescent) et même après le merisier ; l'accroissement a diminué de 15 % entre les deux inventaires, aussi bien en brins de taillis (13,8 %) qu'en tiges de futaie (33,6 %). Il n'assure plus que 30,4 % de l'accroissement feuillu en 1993, contre 39,1 % en 1983. Pour les tiges de futaie, il ne fournit que 4,9 % de l'accroissement feuillu en 1993 (8,2 % en 1983) ; cette part est, en 1993, de 42,3 % pour les brins de taillis (53,2 % en 1983).

Le chêne pédonculé qui occupe le deuxième rang comme en 1983, a connu une forte augmentation de son accroissement entre les deux inventaires (30,2 %) et la hausse est un peu plus faible pour les brins de taillis (23,5 %) que pour les tiges de futaie (34,8 %). Il constitue désormais 29,1 % de l'accroissement feuillu contre 24,5 % en 1983. C'est très nettement l'essence la plus importante dans

l'accroissement des tiges de futaie (56,1 %), mais son rôle n'est pas négligeable dans l'accroissement des brins de taillis (16,5 %), où il se classe en très bon rang (2<sup>ème</sup>), loin derrière le châtaignier toutefois.

Le chêne pubescent et le chêne rouvre vont être examinés ensemble car des confusions sont possibles entre ces deux essences ; l'accroissement global a augmenté de 23,6 % (hausse de 56 % pour les brins de taillis et baisse de 15,9 % pour les tiges de futaie). De ce fait, la part relative de l'accroissement de ces deux essences est passée de 19,4 % à 21,9 % entre les deux inventaires.

Derrière ces quatre feuillus, on trouve le frêne, le merisier, les petits érables, le charme, le tremble, le robinier. Parmi ces essences, seuls le frêne, le merisier et les petits érables dépassent le seuil de 2 % de l'accroissement total des feuillus.

Comme à l'inventaire précédent, le pin maritime vient en tête des conifères ; son accroissement ayant moins augmenté que celui de l'ensemble des conifères (24 % contre 53,8 %), son importance relative a donc un peu baissé ; néanmoins il assure encore 59 % de l'accroissement total des conifères (au lieu de 73,2 % en 1983).

Après lui, on trouve le douglas dont l'accroissement a été multiplié par 5, ce qui a fait passer sa part de 5,7 % à 18,3 % dans l'accroissement total des conifères.

Le pin noir, dont l'accroissement a progressé de 110 % en 10 ans, a gagné une place et vient désormais en 3<sup>ème</sup> rang. Son accroissement représente 6,4 % de l'accroissement total des conifères (contre 4,7 % en 1983).

Le pin sylvestre, dont l'accroissement a chuté de 47 %, n'est plus que le quatrième des conifères par son accroissement. Il ne produit que 4,8 % de l'accroissement des conifères en 1993 (contre 14 % en 1983).

Le mélèze du Japon est venu occuper le 5<sup>ème</sup> rang des conifères car il a vu son accroissement augmenter énormément ; il assure actuellement 3,9 % de l'accroissement de l'ensemble des conifères.

## 23.4 - REPARTITION PAR REGION FORESTIERE

### a) Cas des volumes sur pied

Le tableau suivant donne la répartition des volumes selon les régions forestières aux deux derniers inventaires. On a distingué les feuillus des conifères.

Les volumes sont exprimés en milliers de m<sup>3</sup>. Les totaux portés dans les lignes et colonnes affectées à cet usage sont des arrondis des sommes algébriques strictes et non pas les sommes elles-mêmes.

Régions forestières	1983			1993			Evolution sur le total en %
	Feuillus	Conifères	Total	Feuillus	Conifères	Total	
Groies	2 268,0	111,0	2 379,0	2 446,1	106,9	2 553,0	+ 7,3
Argiles à silex	2 132,9	38,0	2 170,9	2 497,3	143,5	2 640,8	+ 21,6
Confolentais	1 384,0	93,5	1 477,5	1 906,5	425,8	2 332,2	+ 57,8
Confins Angoumois-Périgord	1 087,8	261,9	1 349,7	1 367,3	159,8	1 527,1	+ 13,1
Montmorélien	1 180,9	107,4	1 288,3	1 166,5	295,5	1 462,0	+ 13,5
Champagnes charentaises	841,4	127,8	969,2	938,4	363,9	1 302,2	+ 34,4
Double	420,5	875,4	1 295,9	546,8	1 138,3	1 685,1	+ 30,0
<b>Total général</b>	<b>9 315,5</b>	<b>1 615,0</b>	<b>10 930,6</b>	<b>10 868,9</b>	<b>2 633,7</b>	<b>13 502,5</b>	<b>+ 23,5</b>

La région Argiles à silex reste la plus importante avec 19,6 % du volume (contre 19,9 % en 1983). En seconde position on trouve la région Groies qui renferme 18,9 % du volume (contre 21,8 % en 1983).

#### b) Cas des accroissements

On a établi un tableau analogue pour les accroissements annuels.

Régions forestières	1983			1993		
	Feuillus	Conifères	Total	Feuillus	Conifères	Total
Groies	81,0	8,2	89,1	96,4	7,8	104,2
Argiles à silex	127,6	2,4	130,1	129,4	10,5	139,8
Confolentais	63,3	9,0	72,3	79,4	32,2	111,6
Confins Angoumois-Périgord	59,7	16,0	75,6	61,1	10,7	71,8
Montmorélien	53,2	7,3	60,5	47,9	16,5	64,5
Champagnes charentaises	30,6	6,7	37,2	34,7	14,0	48,7
Double	18,9	47,3	66,2	26,2	57,1	83,3
<b>Total général</b>	<b>434,2</b>	<b>96,8</b>	<b>531,0</b>	<b>475,2</b>	<b>148,8</b>	<b>624,0</b>

L'augmentation se manifeste dans toutes les régions, sauf 1 (la région Confins Angoumois-Périgord), mais elle connaît ses plus fortes valeurs en régions Confolentais, Champagnes charentaises et Double où l'accroissement a augmenté respectivement de 54,4 %, 30,8 % et 25,9 %.

Néanmoins, le poids relatif des régions varie peu en 10 ans : la région Argiles à silex assure 22,4 % de l'accroissement total (contre 24,5 % en 1983), tandis que la région Confolentais en assure 17,9 % (contre 13,6 % en 1983).

### 23.5 - COUPE ET RECOLTE

Il a été indiqué précédemment que la production nette annuelle moyenne s'établit pour la période 1988-1992 à 679 443 m<sup>3</sup>, soit 5,91 m<sup>3</sup>/ha/an.

Selon les enquêtes des branches "Exploitation forestière et Scierie" réalisées par le Service Régional de la Forêt et du Bois, la récolte annuelle moyenne commercialisée de 1988 - 1992 aurait atteint les valeurs suivantes, en m<sup>3</sup> sur écorce :

Catégorie	Feuillus (m <sup>3</sup> )	Conifères (m <sup>3</sup> )
Bois d'oeuvre	55 052	45 650
Bois d'industrie	42 570	15 975
Bois de feu commercialisé	10 436	/
Toutes catégories	108 058	61 625
	169 683	

NB1: Pour établir ce tableau, il a été appliqué un coefficient d'écorce de 15 % aux volumes de conifères (autres que le pin maritime destiné au sciage) qui, dans les enquêtes annuelles du S.R.F.B., sont donnés sous écorce.

NB2: Dans ce tableau ne figurent pas les volumes autoconsommés, notamment sous forme de bois de feu.

La récolte ci-dessus indiquée est nettement plus faible que celle qui avait été trouvée dans les 5 années avant l'inventaire précédent (226 100 m<sup>3</sup>) ; la récolte 1988 - 1992 n'a donc pas évolué dans le sens attendu.

La comparaison des productions nettes évaluées par l'inventaire et des résultats de l'enquête du S.R.F.B. montre que pendant les 5 années 1988 - 1992, il n'aurait été commercialisé que 25 % de la production nette.

Ce rapprochement doit être fait avec certaines précautions parce que :

- la production nette comporte des produits non récoltés ; les souches, les portions de tige comprises entre la découpe marchande et la découpe bois fort, les écorces, les purges de défauts et les pertes diverses subies lors de l'abattage constituent des volumes qui, bien qu'inclus dans la production nette, restent en forêt.

- les volumes autoconsommés sont probablement importants dans un département où les brins de taillis occupent 46,8 % du volume sur pied.

On peut noter en effet que la production brute des brins de taillis s'élève à 389 629 m<sup>3</sup>/an et que la récolte commercialisée qui pourrait en provenir (bois d'industrie feuillus et bois de feu) se limite à 53 006 m<sup>3</sup> par an. La différence, qui s'élève à 336 623 m<sup>3</sup>/an est soit du taillis non récolté, soit du taillis autoconsommé (bois de chauffage en milieu rural).

Malgré ces précautions, on peut conclure que l'excédent de production par rapport à la récolte est réel et qu'il permet d'expliquer la capitalisation de ressource constatée entre les deux derniers inventaires (+ 23,5 %).

Pour les feuillus, le déficit d'exploitation suffit à expliquer que le volume des feuillus ait augmenté de 1 553 340 m<sup>3</sup> en 10 ans, soit de 155 300 m<sup>3</sup> par an ; et que le volume des feuillus de futaie ait, lui aussi, augmenté, tout aussi nettement, de 210 188 m<sup>3</sup> en 10 ans, soit 21 000 m<sup>3</sup> par an.

En effet la production nette des feuillus est de 528 613 m<sup>3</sup>, alors que la récolte annuelle n'est que de 108 058 m<sup>3</sup>. Au cours de chacune des années 1988 - 1992, il se serait donc accumulé environ 420 600 m<sup>3</sup> de feuillus, du moins si la récolte annuelle n'avait pas été sous-estimée.

Pour les conifères, le matériel sur pied s'est également accru (de 1 018 639 m<sup>3</sup>), soit 101 800 m<sup>3</sup>/an ; cet enrichissement, qui est très visible, puisqu'en valeur relative il atteint 63,1 %, peut être attribué pour une grande part à l'excédent de la production nette annuelle (150 834 m<sup>3</sup>) sur la récolte annuelle moyenne (61 625 m<sup>3</sup>), excédent qui a donc atteint 89 209 m<sup>3</sup> par an en moyenne sur les 5 dernières années avant l'inventaire de 1993.

### 23.6 - CONDITIONS D'EXPLOITATION

Il ne semble pas que les difficultés d'exploitation puissent constituer un frein et être responsables de la sous-exploitation ; nous avons pour cela analysé les données des tableaux 15 qui classent les peuplements en six catégories selon la distance de débardage et la pente du terrain ; le tableau ci-dessous donne la définition de chacune de ces 6 catégories.

Critères	Pente inférieure à 30 %	Pente supérieure ou égale à 30 %
Distance de débardage < 200 m	1	2
Distance de débardage > 200 m et < 500 m	3	4
Distance de débardage > 500 m	5	6

Tous types de peuplement réunis, les résultats de ce classement sont les suivants :

Catégories	Propriétés soumises		Propriétés privées		Toutes propriétés	
	Surface	Volume	Surface	Volume	Surface	Volume
1	50,24 %	52,58 %	42,14 %	40,74 %	42,59 %	41,27 %
2	0,00 %	0,00 %	2,44 %	2,11 %	2,30 %	2,02 %
3	37,89 %	34,59 %	40,11 %	41,87 %	39,99 %	41,55 %
4	0,36 %	0,00 %	1,13 %	1,02 %	1,09 %	0,98 %
5	11,51 %	12,83 %	14,17 %	14,25 %	14,03 %	14,19 %
6	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Les catégories 1 et 3 qui représentent les situations les plus faciles se rencontrent dans 82,6 % de la surface en moyenne (88,1 % en forêt soumise ; 82,3 % en forêt privée) et elles renferment 82,8 % du volume (87,2 % en forêt soumise et 82,6 % en forêt privée).

On voit que les pentes fortes sont rares : on n'en trouve que 3,6 % en forêts privées et même seulement que 0,4 % en forêt soumise (ce qui fait une moyenne de 3,4 % de la surface totale). Sur ces pentes fortes, il ne se trouve que 3,0 % du volume total.

On note aussi que la forêt soumise est mieux desservie que la forêt privée : en forêt privée, 14,2 % de la surface nécessite plus de 500 m de débardage, contre 11,5 % en forêt soumise.

Si on examine les types de peuplement séparément, les surfaces se répartissent ainsi entre les six catégories de difficultés d'exploitation :

Types de peuplement	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.4	Cat.5	Cat.6	Total
Futaie de chênes	1 226	0	1 560	23	123	0	2 932
Futaie de pin maritime	1 601	0	3 404	0	1 853	0	6 858
Futaies de conifères autres que pin maritime	1 739	0	1 453	0	425	0	3 617
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	9 188	248	7 523	513	3 210	0	20 682
Mélange normal futaie feuillue-taillis	5 939	0	6 275	0	2 722	0	14 936
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	1 447	0	1 555	0	223	0	3 225
Mélange futaie de conifères-taillis	4 212	296	3 092	130	908	0	8 638
Taillis de châtaignier	3 238	27	3 555	0	1 075	0	7 895
Taillis d'autres feuillus	3 431	0	4 797	0	1 552	0	9 780
Boisements morcelés feuillus	15 583	2 028	11 973	590	3 510	0	33 684
Boisements morcelés de conifères	1 386	49	814	0	536	0	2 785
<b>Total</b>	<b>48 990</b>	<b>2 648</b>	<b>46 001</b>	<b>1 256</b>	<b>16 137</b>	<b>0</b>	<b>115 032</b>

Si, globalement, les catégories de desserte 1 et 3 (c'est-à-dire les situations les plus faciles) représentent 82,6 % des surfaces, ce pourcentage ne s'élève qu'à 73 % pour le type Futaie de pin maritime ; par contre, il est déjà plus fort et monte progressivement jusqu'à :

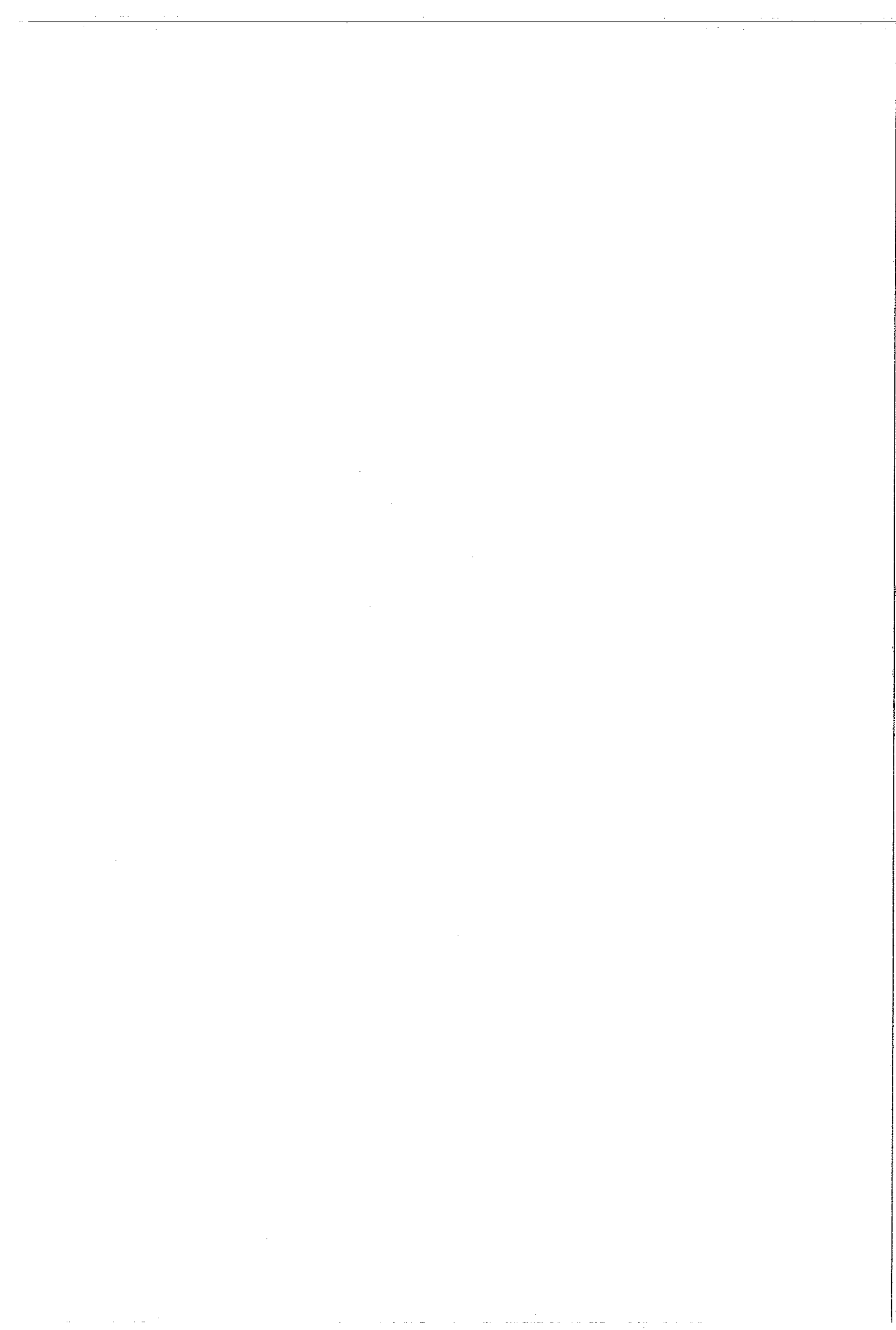
- 79,0 % pour le type Boisements morcelés de conifères
- 80,8 % pour le type Mélange pauvre futaie feuillue-taillis
- 81,8 % pour le type Mélange normal futaie feuillue-taillis
- 81,8 % pour le type Boisements morcelés feuillus
- 84,1 % pour le type Taillis d'autres feuillus
- 84,6 % pour le type Mélange futaie de conifères-taillis
- 86,0 % pour le type Taillis de châtaignier
- 88,2 % pour le type Futaies de conifères autres que pin maritime
- 93,1 % pour le type Mélange enrichi futaie feuillue-taillis
- 95,0 % pour le type Futaie de chênes.

### **III - TABLEAUX DE RESULTATS**

A) - GENERALITES

B) - FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION

C) - PEUPLERAIES



16 - Tableau 1

Répartition du territoire selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface ha	%
Formations boisées	117 688	19,7
Landes et friches	8 058	1,3
Terrains agricoles	418 703	70,1
Eaux	4 487	0,8
Terrains improductifs	48 579	8,1
<b>TOTAL</b>	<b>597 515</b>	<b>100,0</b>

16 - Tableau 2

Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier		Terrains privés ha	Total ha
	Domaniaux ha	Communaux et assimilés ha		
<b>A . Terrains non boisés</b>				
.Terrains agricoles		15	418 688	418 703 (1)
.Landes	37	11	8 010	8 058 (1)
.Eaux			4 487	4 487
.Improductifs	82		48 497	48 579
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	119	26	479 682	479 827
<b>B . Terrains boisés</b>				
<u>Formations boisées de production</u>				
. Forêts	5 422	902	94 577	100 901
. Boqueteaux			11 448	11 448
. Bosquets			3 555	3 555
TOTAL	5 422	902	109 580	115 904
<u>Autres formations boisées</u>	8		1 776	1 784
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	5 430	902	111 356	117 688
TOTAL A + B	5 549	928	591 038	597 515
	6 477			
Taux de boisement B/(A+B)				19,7%

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et les landes les formations arborées suivantes:

Peupleraies: Surface dans le département 2 585ha

Alignements de peupliers Longueur dans le département 355 km

16 - Tableau 3

Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale ha	Terrains agricoles ha	Landes ha	Eaux et improductifs ha	Formations boisées			Taux de boisement %
					de production ha	autres ha	totale ha	
Groies	206 541	149 464	3 129	23 501	29 322	1 125	30 447	14,7
Argiles à silex	99 539	67 299	651	7 434	24 081	74	24 155	24,3
Confolentais	85 702	64 547	883	5 900	14 232	140	14 372	16,8
Confins Angoumois - Périgord	33 411	15 213	564	1 625	15 878	131	16 009	47,9
Montmorélien	45 006	27 728	1 329	3 488	12 386	75	12 461	27,7
Champagnes charentaises	99 315	80 461	913	9 005	8 866	70	8 936	9,0
Double	28 001	13 991	589	2 113	11 139	169	11 308	40,4
<b>TOTAL</b>	<b>597 515</b>	<b>418 703</b>	<b>8 058</b>	<b>53 066</b>	<b>115 904</b>	<b>1 784</b>	<b>117 688</b>	<b>19,7</b>

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont celles des seules formations boisées de production, déduction faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération ( 872 ha)

16 - Tableau 4.1

Landes et friches

Surface par type de lande et région forestière

Toutes propriétés

Type de lande	Région forestière	Groies ha	Argiles à silex ha	Confolentais ha	Confins Angoumois - Périgord ha	Montmorélien ha	Champagnes charentaises ha	Double ha	TOTAL ha
Vides forestiers		429	77	45	187	565	85	387	1 775
Landes associées à des boisements morcelés		340	288	158	69	161	219		1 235
Grande lande		382		139		225		90	836
Incultes		313	28	103	51	76			571
Non cartographié		1 665	258	438	257	302	609	112	3 641
	TOTAL LANDES ET FRICHES	3 129	651	883	564	1 329	913	589	8 058

16 - Tableau 4.2

Landes et friches

Surface par nature de terrain et région forestière

Toutes propriétés

Région forestière		Groies	Argiles à silex	Confolentais	Confins Angoumois - Périgord	Montmorélien	Champagnes charentaises	Double	TOTAL
Nature du terrain		ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
Pente inférieure à 30 %		1 695	540	804	162	821	335	589	4 946
. Sol meuble									
. Sol tourbeux				79	257	37			373
. Sol à croûte ou alios		241							241
. Sol rocheux par place		1 135	111		69	433	268		2 016
. Sol entièrement rocheux		23			76				99
Pente supérieure à 30 %									
. Sol meuble		35					268		303
. Sol rocheux par place						38	42		80
TOTAL LANDES ET FRICHES		3 129	651	883	564	1 329	913	589	8 058

16 - Tableau 4.3

Landes et friches

Surface par type écologique et région forestière

Toutes propriétés

Type écologique	Région forestière	Grotes ha	Argiles à silex ha	Confolentais ha	Confins Angoumois - Périgord ha	Montmorélien ha	Champagnes charentaises ha	Double ha	TOTAL ha
Fruticée calcicole et landes à végétation forestière chétive		2 139	139	409	145	208	572	137	3 749
Pelouse sèche à genévrier, buis, brachypode		806		255	257	263	341		1 922
Landes acide hygrophile à molinie, ajonc nain, bruyère ciliée		184				554		340	1 078
Landes acide mésophile à fougère, sarothamne...			512		162	304		112	1 090
Landes acide tourbeuse ou marécageuse à sphaignes, carex, joncs, roseaux				219					219
<b>TOTAL LANDES ET FRICHES</b>		<b>3 129</b>	<b>651</b>	<b>883</b>	<b>564</b>	<b>1 329</b>	<b>913</b>	<b>589</b>	<b>8 058</b>

## 16 - Tableau 5 et 6

**Formations boisées de production et formations arborées**  
**Volumes et accroissements par essence**  
**Toutes propriétés**

Essence	Formations boisées de production		Peupleraies	Alignements	Volume total
	Volume 1 000 m3	Accroissement (1) 100 m3			
Chêne pédonculé	3 769,7	1 383,0			3 769,7
Chêne rouvre	1 048,5	384,5			1 048,5
Chêne pubescent	1 768,4	656,5			1 768,4
Autres chênes	164,9	56,5			164,9
Châtaignier	2 449,2	1 443,5			2 449,2
Frêne	367,1	164,0			367,1
Peupliers de clones cultivés			472,6	84,7	
Autres feuillus	1 301,1	664,0			1 301,1
<b>Total feuillus</b>	<b>10 868,9</b>	<b>4 752,0</b>	<b>472,6</b>	<b>84,7</b>	<b>11 426,2</b>
Pin maritime	1 694,2	878,0			1 694,2
Pin sylvestre	191,9	72,0			191,9
Pin noir	185,9	95,5			185,9
Autres pins	81,1	51,0			81,1
Douglas	285,7	273,0			285,7
Mélèze du Japon	121,8	58,5			121,8
Autres conifères	73,0	60,5			73,0
<b>Total conifères</b>	<b>2 633,6</b>	<b>1 488,5</b>			<b>2 633,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 502,5</b>	<b>6 240,5</b>	<b>472,6</b>	<b>84,7</b>	<b>14 059,8</b>

(1) Il s'agit de l'accroissement courant sur écorce calculé sur la période ( 1988 - 1992 )

(2) Il s'agit du volume des arbres de toutes formes (futaie, taillis, émonde)

Les accroissements correspondants n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement moyen des peupliers de clones cultivés a été calculé, il s'élevé à :

- 25 200 m3/an dans les peupleraies

- 4 100 m3/an dans les alignements de peupliers

16 - Tableau 7 (S)

Formations boisées de production  
Surface par essence prépondérante et région forestière  
Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Groies ha	Argiles à silex ha	Confolentais ha	Confins Angoumois - Périgord ha	Champagnes charentaises ha	Double ha	TOTAL ha
FUTAIES	Chêne pédonculé	15	44		44			103
	Chêne rouvre	564			32			596
	Chêne pubescent	81						81
	Autres chênes				29			29
	Autres feuillus	166						166
	Total feuillus	826	44		105			975
	Pin maritime	44		34	76			248
	Pin sylvestre	288			32		138	76
	Pin noir	44			39			327
	Autres pins							44
Douglas	75	27	17	24			68	
Autres conifères							75	
Total conifères	451	27	51	171			138	838
TOTAL FUTAIES	1 277	71	51	276			138	1 813
MELANGE-FUTAIE-TAILLIS (1)	Chêne pédonculé	451			52	26		529
	Chêne rouvre	635			162			797
	Chêne pubescent	1 276						1 276
	Autres feuillus	78						78
Total feuillus	2 440			214		26		2 680

16 - Tableau 7 (S) suite

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Groies ha	Argiles à silex ha	Confolentais ha	Confins Angoumois - Périgord ha	Champagnes charentaises ha	Double ha	TOTAL ha
MELANGE FUTAILLE-TAILLIS (Suite)	Pin maritime	22			270		33	325
	Pin sylvestre	194			102			296
	Pin noir	259	20					279
	Autres pins		50		35			35
	Douglas				114			164
	Autres conifères	224			70			294
	Total conifères	699	70		591		33	1 393
	TOTAL MELANGE FUTAILLE-TAILLIS	3 139	70		805	26	33	4 073
TAILLIS SIMPLE	Chêne pédonculé	34					8	8
	Chêne rouvre	185						34
	Chêne pubescent				54			185
	Châtaignier				14			54
	Frêne Autres feuillus	143						14 143
	TOTAL TAILLIS SIMPLE	362			68		8	438
	TOTAL PAR REGION FORESTIERE	4 778	141	51	1 149	26	179	6 324

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

## Formations boisées de production

Surface des taillis de mélanges futaie-taillis par catégorie de propriété, essence prépondérante et région forestière (1)

Catégorie de propriété	Essence prépondérante	Groies ha	Argiles à silex ha	Confolentais ha	Confins Angoumois - Périgord ha	Montmorélien ha	Champagnes charentaises ha	Double ha	TOTAL ha
Soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	88	7		67		26	11	132
	Chêne rouvre	606							673
	Chêne pubescent	1 128							1 128
	Autres chênes	15						22	37
	Châtaignier		43		703				746
	Charme	836							836
	Autres feuillus	466	20		35				521
	<b>Total propriété</b>	<b>3 139</b>	<b>70</b>			<b>805</b>		<b>26</b>	<b>33</b>
Non soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	1 375	2 427	560	1 053	1 425	1 217	1 039	9 096
	Chêne rouvre	326	1 149	118	676				2 269
	Chêne pubescent	3 443			1 239	1 698	1 258	171	7 809
	Autres chênes							674	674
	Châtaignier	635	5 854	2 749	2 774	1 783	496	773	15 064
	Charme	1 277	1 422	294	420	183			3 596
	Frêne	702	83				36		821
Autres feuillus	1 024	1 048	1 096	1 323	233	250	140	5 114	
<b>Total propriété</b>	<b>8 782</b>	<b>11 983</b>	<b>4 817</b>	<b>7 485</b>	<b>5 322</b>	<b>3 257</b>	<b>2 797</b>	<b>44 443</b>	
<b>TOTAL TOUTES PROPRIETES</b>	<b>11 921</b>	<b>12 053</b>	<b>4 817</b>	<b>8 290</b>	<b>5 322</b>	<b>3 283</b>	<b>2 830</b>	<b>48 516</b>	

N.B. Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles du tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies de mélange futaie - taillis

16 - Tableau 8

Formations boisées de production

Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière

REGION FORESTIERE	Propriétés soumises au régime forestier			Propriétés privées		
	Boisements artificiels [1] ha	Reboisements artificiels [2] ha	Conversions feuillues [3] ha	Boisements artificiels [1] ha	Reboisements artificiels [2] ha	Conversions feuillues [3] ha
Groies	55	1 025	32		320	
Argiles à silex		74		44	1 314	
Confolentais		51		336	2 917	
Confins Angoumois - Périgord		320		239	662	
Montmorélien				438	86	
Champagnes charentaises				161		
Double				414	91	
<b>TOTAL</b>	<b>55 (4)</b>	<b>1 470 (5)</b>	<b>32</b>	<b>1 632 (4)</b>	<b>5 390 (5)</b>	

(1) Plantations entraînant une extension de la surface boisée.

(2) Plantations n'entraînant pas d'extension de la surface boisée.

(3) Il s'agit ici :

. soit du stade préparatoire à la conversion des mélanges futaie-taillis et des taillis simples (vieillissement et enrichissement des réserves, disparition du taillis)

. soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.

La conversion est considérée comme terminée lorsque les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie.

(4) Dont 633 hectares depuis le précédent inventaire (1983). Toutes propriétés confondues.

(5) Dont 2 063 hectares depuis le précédent inventaire (1983). Toutes propriétés confondues.

## 16 - Tableau 8.1

## Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) ha	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée	
			depuis moins de 40 ans	depuis le précédent inventaire (10 ans)
Groies	1 400	Pin noir Autres pins Sapins Cèdre Douglas Feuillus	46 19 11 8 6 10	2   5  5
Argiles à silex	1 432	Douglas Pin laricio Autres pins Autres conifères Feuillus	50 11 11 14 14	26  3  14
Confolentais	3 304	Douglas Mélèze du Japon Epicéas Sapins Pins Chêne rouge Autres feuillus	55 9 8 8 3 8 9	15  2  2 6 2
Confins Angoumois - Périgord	1 221	Pin maritime Autres pins Mélèze du Japon Douglas Autres conifères Feuillus	32 20 20 16 3 9	24 3  traces  9
Montmorélien	524	Pin maritime	100	34
Champagnes charentaises	161	Pins	100	66
Double	505	Pin maritime Pin sylvestre	99 1	61
Toutes régions	8 547	Douglas Pin maritime Pin noir Autres pins Mélèze du Japon Epicéas Autres conifères Chêne rouge Autres feuillus	33 19 12 7 (a) 6 5 (a) 7 (a) 5 6 (a)	10 9 2 1 (b)  1 (b) 1 (b) 5 3 (b)

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes "Boisements et reboisements artificiels".

16 - Tableau 8.1 (Suite)

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Détail des essences groupées :

		(a)	(b)
Autres pins:	Pin laricio	4,6	0,8
	Pin sylvestre	2,5	
Epicéas:	Epicéa de Sitka	4,0	1,0
	Epicéa commun	1,1	
Autres conifères :	Sapin pectiné	3,3	
	Sapin de Nordmann	2,0	
	Cèdre de l'Atlas	1,3	0,7
	Sapin de Vancouver	0,6	
Autres feuillus:	Chêne rouvre	1,9	1,9
	Merisier	1,0	0,7
	Eucalyptus	1,0	
	Robinier	0,9	
	Hêtre	0,8	
	Chêne pédonculé	0,7	
	Frêne	0,1	0,1

16 - Tableau 8.2

**Formations boisées de production**  
**Surface par classe d'âge des essences introduites**  
**dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans**

**Toutes propriétés**

Essence	Surface [1] ha	Surface par classe d'âge en % de la surface par essence					
		0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans
Douglas	2 823	15	7	31	18	20	9
Pin maritime	1 565	15	35	2	27	20	1
Pin noir	985	15	6	12	14	41	12
Autres pins	603	11			4	68	17
Mélèze du Japon	537				45		55
Epicéas	438		19	11	19	46	5
Autres conifères	609	7	3	6	13	52	19
Chêne rouge	453	45	45	10			
Autres feuillus	534	30	13	14	37	6	
<b>TOTAL</b>	<b>8 547</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>11</b>

(1) Il s'agit de la surface totale des boisements et reboisements figurant au tableau 8

## Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, essence prépondérante et catégorie de propriété

Structure élémentaire	Peuplements à feuillus prépondérants			Peuplements à conifères prépondérants			TOTAL ha
	Domaniaux ha	Communaux ha	Privés ha	Domaniaux ha	Communaux ha	Privés ha	
Futaie régulière	857	74	13 181	506	332	12 595	27 545
Futaie irrégulière	44		1 172			130	1 346
Mélange futaie-taillis (1)	2 574	106	37 726	1 119	274	6 717	48 516
Taillis simple	322	116	37 187				37 625
TOTAL PAR PROPRIETE	3 797	296	89 266	1 625	606	19 442	115 032
TOTAL FEUILLUS - CONIFERES		93 359			21 673		

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte pour la distinction entre feuillus et conifères

16 - Tableau 10

Formations boisées de production

Volume par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence m3
	Domaniale m3	Communale m3	Privée m3	
Chêne pédonculé	41 200	14 900	3 713 600	3 769 700
Chêne rouvre	154 500	3 700	890 300	1 048 500
Chêne pubescent	94 300	4 700	1 669 400	1 768 400
Autres chênes	9 400	3 400	152 100	164 900 [1]
Châtaignier	45 100	10 100	2 394 000	2 449 200
Frêne		200	366 900	367 100
Autres feuillus	87 500	3 600	1 210 000	1 301 100 [2]
<b>Total feuillus</b>	<b>432 000</b>	<b>40 600</b>	<b>10 396 300</b>	<b>10 868 900</b>
Pin maritime	37 000	23 300	1 633 900	1 694 200
Pin sylvestre	21 500	1 800	168 600	191 900
Pin noir	17 700	3 700	164 500	185 900
Autres pins	8 600		72 500	81 100 [3]
Douglas	9 100	9 900	266 700	285 700
Mélèze du Japon			121 800	121 800
Autres conifères	2 300	500	70 200	73 000 [4]
<b>Total conifères</b>	<b>96 200</b>	<b>39 200</b>	<b>2 498 200</b>	<b>2 633 600</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>528 200</b>	<b>79 800</b>	<b>12 894 500</b>	<b>13 502 500</b>

(1) Dont chêne tauzin 91%

(2) Dont petits érables 20%, merisier 20%, charme 18%, tremble 9%, robinier 6%

(3) Pin laricio 94%, pin Weymouth 6%

(4) Dont épicéa de Sitka 43%, sapin de Nordmann 30%, sapin pectiné 16%, épicéa commun 9%

16 - Tableau 10 Taillis (1)

Formations boisées de production

Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence  m3
	Domaniale m3	Communale m3	Privée m3	
Chêne pédonculé	7 400	1 900	1 185 400	1 194 700
Chêne rouvre	16 800	3 200	416 000	436 000
Chêne pubescent	42 300	2 600	1 169 100	1 214 000
Autres chênes	6 000	1 900	56 700	64 600 [2]
Châtaignier	43 900	9 400	2 191 200	2 244 500
Frêne		200	291 300	291 500
Autres feuillus	46 800	2 900	827 100	876 800 [3]
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	163 200	22 100	6 136 800	6 322 100

(1) Ces volumes concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10.

(2) Dont chêne tauzin 89%

(3) Dont petits érables 28%, charme 22%, merisier 9%, tremble 7%

## 16 - Tableau 11

## Formations boisées de production

## Accroissement courant par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence  m3/an
	Domaniale m3/an	Communale m3/an	Privée m3/an	
Chêne pédonculé	1 300	450	136 550	138 300
Chêne rouvre	4 750	250	33 450	38 450
Chêne pubescent	3 050	200	62 400	65 650
Autres chênes	450	100	5 100	5 650 (1)
Châtaignier	3 750	900	139 700	144 350
Frêne			16 400	16 400
Autres feuillus	3 750	250	62 400	66 400 (2)
<b>Total feuillus</b>	<b>17 050</b>	<b>2 150</b>	<b>456 000</b>	<b>475 200</b>
Pin maritime	2 100	2 100	83 600	87 800
Pin sylvestre	1 150	200	5 850	7 200
Pin noir	1 350	350	7 850	9 550
Autres pins	850		4 250	5 100 (3)
Douglas	850	1 150	25 300	27 300
Mélèze du Japon			5 850	5 850
Autres conifères	250	50	5 750	6 050 (4)
<b>Total conifères</b>	<b>6 550</b>	<b>3 850</b>	<b>138 450</b>	<b>148 850</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>23 600</b>	<b>6 000</b>	<b>594 450</b>	<b>624 050</b>

(1) Chêne tauzin 83%, chêne rouge d'Amérique 10%, chêne vert 7%

(2) Dont merisier 22%, petits érables 19%, charme 14%, tremble 10%, robinier 9%

(3) Pin laricio 93%, pin Weymouth 7%

(4) Dont épicéa de Sitka 51%, sapin de Nordmann 20%, sapin pectiné 18%, épicéa commun 7%

16 - Tableau 11 Taillis (1)

Formations boisées de production

Accroissement courant des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence  m3/an
	Domaniale m3/an	Communale m3/an	Privée m3/an	
Chêne pédonculé	350	100	52 900	53 350
Chêne rouvre	850	250	20 500	21 600
Chêne pubescent	1 850	150	48 800	50 800
Autres chênes	300	100	2 350	2 750 (2)
Châtaignier	3 650	850	132 400	136 900
Frêne			13 800	13 800
Autres feuillus	2 200	200	42 150	44 550 (3)
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	9 200	1 650	312 900	323 750

(1) Ces accroissements concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11

(2) Dont chêne tauzin 82%

(3) Dont petits érables 25%, charme 18%, merisier 12%, tremble 9%, robinier 8%

## 16 - Tableau 11.1

## Formations boisées de production

## Recrutement annuel moyen par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence  m3/an
	Domaniale m3/an	Communale m3/an	Privée m3/an	
Chêne pédonculé	50	100	5 150	5 300
Chêne rouvre	300	150	2 950	3 400
Chêne pubescent	300	50	7 350	7 700
Autres chênes	50	50	550	650 [1]
Châtaignier	700	300	32 600	33 600
Frêne			1 000	1 000
Autres feuillus	950	150	15 150	16 250 [2]
<b>Total feuillus</b>	<b>2 350</b>	<b>800</b>	<b>64 750</b>	<b>67 900</b>
Pin maritime		300	2 750	3 050
Pin sylvestre				
Pin noir	50	50	350	450
Autres pins	50		50	100 [3]
Douglas	50	50	1 600	1 700
Autres conifères	50		250	300 [4]
<b>Total conifères</b>	<b>200</b>	<b>400</b>	<b>5 000</b>	<b>5 600</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION</b>	<b>2 550</b>	<b>1 200</b>	<b>69 750</b>	<b>73 500</b>

(1) Chêne tauzin 81%, chêne rouge d'Amérique 17%, chêne vert 2%

(2) Dont petits érables 22%, charme 16%, tremble 15%, merisier 13%, noisetier 7%

(3) Pin Weymouth 74%, pin laricio 26%,

(4) Dont sapin pectiné 41%, sapin de Nordmann 25 %, épicéa de Sitka 15%

## Formations boisées de production

## Recrutement annuel moyen des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence  m3/an
	Domaniale m3/an	Communale m3/an	Privée m3/an	
Chêne pédonculé	50	50	4 550	4 650
Chêne rouvre	250	150	2 900	3 300
Chêne pubescent	300	50	7 350	7 700
Autres chênes	50	50	400	500 (2)
Châtaignier	700	300	32 600	33 600
Frêne			1 000	1 000
Autres feuillus	850	150	14 100	15 100 (3)
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	2 200	750	62 900	65 850

(1) Ces volumes, concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1

(2) Dont chêne tauzin 95%

(3) Dont petits érables 23%, charme 18%, tremble 17%, merisier 9%, noisetier 8%, saules 8%

16 - Tableau 12 (S)

Formations boisées de production

Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Région forestière	Groies ha	Argiles à silex ha	Confolentais ha	Confins - Angoumois - Périgord ha	Champagnes charentaises ha	Double ha	TOTAL ha
Futaie de chênes		978	44		24	26		1 072
Futaie de pin maritime			14		147		138	299
Futaie de conifères autres que pin maritime		629	23	51	66		8	769
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis		37			160			205
Mélange normal futaie feuillue-taillis		1 952			38			1 990
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis		471			22			493
Mélange futaie de conifères-taillis		530	60		618		33	1 241
Taillis de châtaignier					74			74
Taillis d'autres feuillus		167						167
Boisements morcelés de conifères		14						14
<b>TOTAL PROPRIETE</b>		<b>4 778</b>	<b>141</b>	<b>51</b>	<b>1 149</b>	<b>26</b>	<b>179</b>	<b>6 324</b>

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière

## Propriétés privées

Type de peuplement	Région forestière	Groies ha	Argiles à silex ha	Confolentais ha	Confins Angoumois - Périgord ha	Montmorélien ha	Champagnes charentaises ha	Double ha	TOTAL ha
Futaie de chênes		152	262	528	402	162	186	168	1 860
Futaie de pin maritime			132		558	774		5 095	6 559
Futaie de conifères autres que pin maritime		320	498	1 674	216	74	54	12	2 848
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis		4 136	5 395	1 590	5 456	2 676	1 080	144	20 477
Mélange normal futaie feuillue-taillis		2 298	2 688	1 923	1 548	2 013	1 820	656	12 946
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis		270	524	846	678	210	204		2 732
Mélange futaie de conifères-taillis		310	342	426	1 430	1 410	1 085	2 394	7 397
Taillis de châtaignier		54	4 425	575	1 310	1 302	62	93	7 821
Taillis d'autres feuillus		5 654	679	267	1 240	1 490	213	70	9 613
Boisements morcelés feuillus		11 121	8 995	5 707	1 334	1 823	3 682	1 022	33 684
Boisements morcelés de conifères		229		430	309	452	366	985	2 771
<b>TOTAL PROPRIETE</b>		<b>24 544</b>	<b>23 940</b>	<b>13 966</b>	<b>14 481</b>	<b>12 386</b>	<b>8 752</b>	<b>10 639</b>	<b>108 708</b>

## 16 - Tableau 12.1 (S)

**Formations boisées de production**  
**Volume et production brute des peuplements par type et région forestière**  
**Propriétés soumises au régime forestier**

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

**FUTAIE DE CHENES**

Surface : 1072 ha

Groies	135 400	2 900	138 300	4 700	100	4 800
Argiles à silex	6 000		6 000	200		200
Confins Angoumois - Périgord	3 700		3 700	150		150
Champagnes charentaises	4 100		4 100	100		100
<b>Total</b>	<b>149 200</b>	<b>2 900</b>	<b>152 100</b>	<b>5 150</b>	<b>100</b>	<b>5 250</b>

**FUTAIE DE PIN MARITIME**

Surface : 299 ha

Argiles à silex	300	200	500	50	50	100
Confins Angoumois - Périgord	3 800	13 000	16 800	250	700	950
Double	800	15 500	16 300	150	1 650	1 800
<b>Total</b>	<b>4 900</b>	<b>28 700</b>	<b>33 600</b>	<b>450</b>	<b>2 400</b>	<b>2 850</b>

**FUTAIE DE CONIFERES AUTRES QUE PIN MARITIME**

Surface : 769 ha

Groies	9 500	27 000	36 500	900	2 300	3 200
Argiles à silex	2 300	3 400	5 700	150	300	450
Confolentais		4 300	4 300		800	800
Confins Angoumois - Périgord	900	1 300	2 200	150	200	350
<b>Total</b>	<b>12 700</b>	<b>36 000</b>	<b>48 700</b>	<b>1 200</b>	<b>3 600</b>	<b>4 800</b>

**MELANGE PAUVRE FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS**

Surface : 205 ha

Groies	2 300		2 300	200		200
Confins Angoumois - Périgord	22 600	300	22 900	1 100		1 100
Double	600		600	50		50
<b>Total</b>	<b>25 500</b>	<b>300</b>	<b>25 800</b>	<b>1 350</b>		<b>1 350</b>

**MELANGE NORMAL FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS**

Surface : 1990 ha

Groies	144 600	7 900	152 500	5 150	300	5 450
Confins Angoumois - Périgord	2 100	400	2 500	300	50	350
<b>Total</b>	<b>146 700</b>	<b>8 300</b>	<b>155 000</b>	<b>5 450</b>	<b>350</b>	<b>5 800</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement annuel moyen.

16 - Tableau 12.1 (S) suite 1

Formations boisées de production  
Volume et production brute des peuplements par type et région forestière  
Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

MELANGE ENRICHI FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS

Surface : 493 ha

Groies	55 200		55 200	1 600		1 600
Confins Angoumois - Périgord	3 200		3 200	100		100
<b>Total</b>	<b>58 400</b>		<b>58 400</b>	<b>1 700</b>		<b>1 700</b>

MELANGE FUTAIE DE CONIFERES-TAILLIS

Surface : 1241 ha

Groies	14 000	8 100	22 100	750	600	1 350
Argiles à silex	700	3 300	4 000	100	300	400
Confins Angoumois - Périgord	55 100	42 000	97 100	5 500	3 100	8 600
Double	400	2 400	2 800	50	100	150
<b>Total</b>	<b>70 200</b>	<b>55 800</b>	<b>126 000</b>	<b>6 400</b>	<b>4 100</b>	<b>10 500</b>

TAILLIS DE CHATAIGNIER

Surface : 74 ha

Confins Angoumois - Périgord	3 600		3 600	500		500
<b>Total</b>	<b>3 600</b>		<b>3 600</b>	<b>500</b>		<b>500</b>

TAILLIS D'AUTRES FEUILLUS

Surface : 167 ha

Groies	1 400	2 300	3 700	150	300	450
<b>Total</b>	<b>1 400</b>	<b>2 300</b>	<b>3 700</b>	<b>150</b>	<b>300</b>	<b>450</b>

BOISEMENTS MORCELES DE CONIFERES

Surface : 14 ha

Groies		1 100	1 100		150	150
<b>Total</b>		<b>1 100</b>	<b>1 100</b>		<b>150</b>	<b>150</b>
<b>TOTAL PROPRIETE</b>	<b>472 600</b>	<b>135 400</b>	<b>608 000</b>	<b>22 350</b>	<b>11 000</b>	<b>33 350</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

## 16 - Tableau 12.1 (P)

**Formations boisées de production**  
**Volume et production brute des peuplements par type et région forestière**  
**Propriétés privées**

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

**FUTAIE DE CHENES**

Surface : 1860 ha

Groies	28 400	7 600	36 000	700	100	800
Argiles à silex	27 800		27 800	850		850
Confolentais	55 200		55 200	2 100		2 100
Confins Angoumois - Périgord	56 600	4 300	60 900	1 700	100	1 800
Montmorélien	33 400	2 100	35 500	950	50	1 000
Champagnes charentaises	32 600	3 000	35 600	900	150	1 050
Double	32 500	1 500	34 000	800	50	850
<b>Total</b>	<b>266 500</b>	<b>18 500</b>	<b>285 000</b>	<b>8 000</b>	<b>450</b>	<b>8 450</b>

**FUTAIE DE PIN MARITIME**

Surface : 6559 ha

Argiles à silex		5 700	5 700		950	950
Confins Angoumois - Périgord	12 800	13 300	26 100	400	1 650	2 050
Montmorélien	53 000	55 700	108 700	2 200	5 200	7 400
Double	92 800	598 200	691 000	4 700	32 450	37 150
<b>Total</b>	<b>158 600</b>	<b>672 900</b>	<b>831 500</b>	<b>7 300</b>	<b>40 250</b>	<b>47 550</b>

**FUTAIE DE CONIFERES AUTRES QUE PIN MARITIME**

Surface : 2848 ha

Groies	100	24 900	25 000	50	3 150	3 200
Argiles à silex	40 200	9 500	49 700	1 450	1 550	3 000
Confolentais	25 600	143 400	169 000	1 750	15 000	16 750
Confins Angoumois - Périgord	5 000	12 700	17 700	200	1 500	1 700
Montmorélien	300	14 900	15 200		600	600
Champagnes charentaises		8 500	8 500		400	400
Double	100	2 100	2 200		100	100
<b>Total</b>	<b>71 300</b>	<b>216 000</b>	<b>287 300</b>	<b>3 450</b>	<b>22 300</b>	<b>25 750</b>

**MELANGE PAUVRE FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS**

Surface : 20477 ha

Groies	417 100	1 300	418 400	19 750		19 750
Argiles à silex	705 400		705 400	40 200		40 200
Confolentais	159 900	3 000	162 900	9 750	250	10 000
Confins Angoumois - Périgord	441 500		441 500	24 850		24 850
Montmorélien	218 700	11 200	229 900	9 700	300	10 000
Champagnes charentaises	79 200		79 200	4 400		4 400
Double	44 500		44 500	1 500		1 500
<b>Total</b>	<b>2 066 300</b>	<b>15 500</b>	<b>2 081 800</b>	<b>110 150</b>	<b>550</b>	<b>110 700</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

16- Tableau 12.1 (P) suite 1

Formations boisées de production  
Volume et production brute des peuplements par type et région forestière  
Propriétés privées

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

MELANGE NORMAL FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS

Surface : 12946 ha

Groies	250 200	4 600	254 800	10 650	400	11 050
Argiles à silex	300 100		300 100	15 350		15 350
Confolentais	334 200	15 000	349 200	15 200	800	16 000
Confins Angoumois - Périgord	251 400	4 000	255 400	10 850	150	11 000
Montmorélien	255 900	17 000	272 900	9 050	750	9 800
Champagnes charentaises	311 100	49 900	361 000	9 900	2 100	12 000
Double	56 000	21 400	77 400	2 200	1 300	3 500
<b>Total</b>	<b>1 758 900</b>	<b>111 900</b>	<b>1 870 800</b>	<b>73 200</b>	<b>5 500</b>	<b>78 700</b>

MELANGE ENRICHIS FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS

Surface : 2732 ha

Groies	79 900		79 900	1 500		1 500
Argiles à silex	36 200	11 900	48 100	2 050	200	2 250
Confolentais	132 800	1 000	133 800	6 000	150	6 150
Confins Angoumois - Périgord	67 000		67 000	2 950		2 950
Montmorélien	29 900		29 900	1 000		1 000
Champagnes charentaises	10 100	12 200	22 300	400	800	1 200
<b>Total</b>	<b>355 900</b>	<b>25 100</b>	<b>381 000</b>	<b>13 900</b>	<b>1 150</b>	<b>15 050</b>

MELANGE FUTAIE DE CONIFERES-TAILLIS

Surface : 7397 ha

Groies	22 400		22 400	1 300		1 300
Argiles à silex	21 500	30 400	51 900	1 250	3 150	4 400
Confolentais	38 000	27 600	65 600	2 750	1 200	3 950
Confins Angoumois - Périgord	120 300	32 700	153 000	5 900	1 350	7 250
Montmorélien	137 600	120 000	257 600	5 600	5 400	11 000
Champagnes charentaises	38 300	116 200	154 500	1 500	4 700	6 200
Double	160 300	324 900	485 200	11 250	14 000	25 250
<b>Total</b>	<b>538 400</b>	<b>651 800</b>	<b>1 190 200</b>	<b>29 550</b>	<b>29 800</b>	<b>59 350</b>

TAILLIS DE CHATAIGNIER

Surface : 7821 ha

Groies	4 400		4 400	200		200
Argiles à silex	444 600	3 400	448 000	34 650	350	35 000
Confolentais	54 000	1 000	55 000	4 800	150	4 950
Confins Angoumois - Périgord	110 000	2 900	112 900	5 650	100	5 750
Montmorélien	165 900		165 900	13 850		13 850
Champagnes charentaises	5 500	5 500	11 000	200	300	500
Double	14 900		14 900	650		650
<b>Total</b>	<b>799 300</b>	<b>12 800</b>	<b>812 100</b>	<b>60 000</b>	<b>900</b>	<b>60 900</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

## 16- Tableau 12.1 (P) suite 2

**Formations boisées de production**  
**Volume et production brute des peuplements par type et région forestière**  
**Propriétés privées**

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

**TAILLIS D'AUTRES FEUILLUS**

Surface : 9613 ha

Groies	189 200	8 500	197 700	11 100	350	11 450
Argiles à silex	100 200	5 600	105 800	7 500	250	7 750
Confolentais	31 800		31 800	2 400		2 400
Confins Angoumois - Périgord	102 400		102 400	3 400		3 400
Montmorélien	90 500		90 500	3 750		3 750
Champagnes charentaises	12 700		12 700	700		700
Double	4 100		4 100	200		200
<b>Total</b>	<b>530 900</b>	<b>14 100</b>	<b>545 000</b>	<b>29 050</b>	<b>600</b>	<b>29 650</b>

**BOISEMENTS MORCELES FEUILLUS**

Surface : 33684 ha

Groies	1 086 400	3 400	1 089 800	53 200	250	53 450
Argiles à silex	812 000	70 100	882 100	48 900	4 300	53 200
Confolentais	1 056 800	188 100	1 244 900	39 950	10 700	50 650
Confins Angoumois - Périgord	105 300	8 700	114 000	6 450	650	7 100
Montmorélien	120 500	58 200	178 700	5 800	3 750	9 550
Champagnes charentaises	437 700	101 200	538 900	19 950	2 800	22 750
Double	55 200	100 300	155 500	2 450	6 050	8 500
<b>Total</b>	<b>3 673 900</b>	<b>530 000</b>	<b>4 203 900</b>	<b>176 700</b>	<b>28 500</b>	<b>205 200</b>

**BOISEMENTS MORCELES DE CONIFERES**

Surface : 2771 ha

Groies	5 500	7 300	12 800	100	400	500
Confolentais	18 200	42 300	60 500	3 100	4 200	7 300
Confins Angoumois - Périgord		24 300	24 300		1 450	1 450
Montmorélien	60 900	16 300	77 200	1 950	900	2 850
Champagnes charentaises	7 100	67 400	74 500	400	2 750	3 150
Double	84 600	72 000	156 600	3 900	3 750	7 650
<b>Total</b>	<b>176 300</b>	<b>229 600</b>	<b>405 900</b>	<b>9 450</b>	<b>13 450</b>	<b>22 900</b>
<b>TOTAL PROPRIETE</b>	<b>10 396 300</b>	<b>2 498 200</b>	<b>12 894 500</b>	<b>520 750</b>	<b>143 450</b>	<b>664 200</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

16 - Tableau 13. 0 (S)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3	Accroissement m3/an	Recrutement m3/an	Production brute m3/an	Mortalité annuelle m3/an
Futaie de chênes	1 072	152 100	5 050	200	5 250	50
Futaie de pin maritime	299	33 600	2 550	300	2 850	
Futaie de conifères autres que pin maritime	769	48 700	4 150	650	4 800	100
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	205	25 800	1 200	150	1 350	50
Mélange normal futaie feuillue-taillis	1 990	155 000	5 150	650	5 800	
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	493	58 400	1 650	50	1 700	
Mélange futaie de conifères-taillis	1 241	126 000	9 000	1 500	10 500	100
Taillis de châtaignier	74	3 600	350	150	500	
Taillis d'autres feuillus	167	3 700	350	100	450	
Boisements morcelés de conifères	14	1 100	150		150	
<b>TOTAL PROPRIETE</b>	<b>6 324</b>	<b>608 000</b>	<b>29 600</b>	<b>3 750</b>	<b>33 350</b>	<b>300</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen

Ce tableau contient des valeurs arrondies ; il ne faut donc pas croire que les cases non remplies correspondent à des valeurs nulles.

16 - Tableau 13. 0 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité par type de peuplement

Propriétés privées

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3	Accroissement m3/an	Recrutement m3/an	Production brute m3/an	Mortalité annuelle m3/an
Futaie de chênes	1 860	285 000	8 350	100	8 450	600
Futaie de pin maritime	6 559	831 500	44 600	2 950	47 550	550
Futaie de conifères autres que pin maritime	2 848	287 300	24 150	1 600	25 750	50
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	20 477	2 081 800	93 450	17 250	110 700	2 450
Mélange normal futaie feuillue-taillis	12 946	1 870 800	72 600	6 100	78 700	2 650
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	2 732	381 000	13 800	1 250	15 050	300
Mélange futaie de conifères-taillis	7 397	1 190 200	56 850	2 500	59 350	2 550
Taillis de châtaignier	7 821	812 100	50 250	10 650	60 900	2 400
Taillis d'autres feuillus	9 613	545 000	24 300	5 350	29 650	
Boisements morcelés feuillus	33 684	4 203 900	185 400	19 800	205 200	5 500
Boisements morcelés de conifères	2 771	405 900	20 700	2 200	22 900	750
<b>TOTAL PROPRIETE</b>	<b>108 708</b>	<b>12 894 500</b>	<b>594 450</b>	<b>69 750</b>	<b>664 200</b>	<b>17 800</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen

Ce tableau contient des valeurs arrondies ; il ne faut donc pas croire que les cases non remplies correspondent à des valeurs nulles.

16 - Tableau 13. 1 (S)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3/ha	Accroissement m3/ha/an	Recrutement m3/ha/an	Production brute m3/ha/an	Mortalité annuelle m3/ha/an
Futaie de chênes	1 072	141,8	4,69	0,19	4,88	0,03
Futaie de pin maritime	299	112,4	8,45	1,01	9,46	0,07
Futaie de conifères autres que pin maritime	769	63,4	5,37	0,86	6,23	0,13
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	205	125,8	5,91	0,72	6,63	0,24
Mélange normal futaie feuillue-taillis	1 990	77,9	2,58	0,33	2,91	0,01
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	493	118,5	3,34	0,12	3,46	0,08
Mélange futaie de conifères-taillis	1 241	101,6	7,28	1,20	8,48	
Taillis de châtaignier	74	49,0	4,65	1,91	6,56	
Taillis d'autres feuillus	167	22,0	2,14	0,60	2,74	
Boisements morcelés de conifères	14	80,0	12,29		12,29	
TOTAL PROPRIETE	6 324	96,2	4,68	0,59	5,27	0,05

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen

16 - Tableau 13. 1 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

Propriétés privées

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3/ha	Accroissement m3/ha/an	Recrutement m3/ha/an	Production brute m3/ha/an	Mortalité annuelle m3/ha/an
Futaie de chênes	1 860	153,2	4,49	0,06	4,55	0,31
Futaie de pin maritime	6 559	126,8	6,80	0,45	7,25	0,08
Futaie de conifères autres que pin maritime	2 848	100,9	8,48	0,55	9,03	0,02
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	20 477	101,7	4,56	0,84	5,40	0,12
Mélange normal futaie feuillue-taillis	12 946	144,5	5,61	0,47	6,08	0,20
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	2 732	139,5	5,04	0,46	5,50	0,10
Mélange futaie de conifères-taillis	7 397	160,9	7,69	0,34	8,03	0,34
Taillis de châtaignier	7 821	103,8	6,42	1,36	7,78	0,31
Taillis d'autres feuillus	9 613	56,7	2,53	0,56	3,09	
Boisements morcelés feuillus	33 684	124,8	5,51	0,59	6,10	0,16
Boisements morcelés de conifères	2 771	146,5	7,47	0,79	8,26	0,26
<b>TOTAL PROPRIETE</b>	<b>108 708</b>	<b>118,6</b>	<b>5,47</b>	<b>0,64</b>	<b>6,11</b>	<b>0,16</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen

16 - Tableau 13.2 (S)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement  
Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume (1 000 m3)		Accroissement (100 m3/an)		Recrutement (100 m3/an)				
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères			
Futaie de chênes	1 072	130,3	18,9	2,9	41,5	8,0	1,0	1,0	1,0	2,0
Futaie de pin maritime	299	3,6	1,3	28,7	1,5	2,5	1,0	1,0	1,0	3,0
Futaie de conifères autres que pin maritime	769	1,9	10,8	36,0	1,0	7,5	1,0	3,5	1,5	0,5
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	205	12,0	13,5	0,3	4,0	7,5	0,5	6,5	0,5	0,5
Mélange normal futaie feuillue-taillis	1 990	83,9	62,8	8,3	21,5	26,5	3,5	13,5	6,5	0,5
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	493	47,1	11,3	55,8	10,5	6,0	1,0	13,5	0,5	0,5
Mélange futaie de conifères-taillis	1 241	8,0	62,2	55,8	3,5	46,0	40,5	1,0	13,5	0,5
Taillis de châtaignier	74	0,5	3,1	2,3		3,5	2,5	1,5	0,5	0,5
Taillis d'autres feuillus	167		1,4	1,1		1,0	1,5			
Boisements morcelés de conifères	14									
<b>TOTAL PROPRIETE</b>	<b>6 324</b>	<b>287,3</b>	<b>185,3</b>	<b>135,4</b>	<b>83,5</b>	<b>108,5</b>	<b>104,0</b>	<b>2,0</b>	<b>29,5</b>	<b>6,0</b>

16 - Tableau 13.2 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement  
Propriétés privées

Type de peuplement	Surface ha	Volume (1 000 m3)			Accroissement (100 m3/an)			Recrutement (100 m3/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	1 860	238,6	27,9	18,5	68,0	11,0	4,5		1,0	
Futaie de pin maritime	6 559	62,8	95,8	672,9	23,5	45,0	377,5		4,5	25,0
Futaie de conifères autres que pin maritime	2 848	47,9	23,4	216,0	20,5	11,0	210,0	2,0	1,0	13,0
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	20 477	731,0	1 335,3	15,5	246,0	683,5	5,0	2,0	170,0	0,5
Mélange normal futaie feuillue-taillis	12 946	811,3	947,6	111,9	238,5	433,5	54,0		60,0	1,0
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	2 732	235,4	120,5	25,1	66,0	61,0	11,0		12,0	0,5
Mélange futaie de conifères-taillis	7 397	150,1	388,3	651,8	57,5	214,0	297,0	0,5	23,5	1,0
Taillis de châtaignier	7 821	134,1	665,2	12,8	46,5	447,0	9,0	0,5	106,0	
Taillis d'autres feuillus	9 613	69,0	461,9	14,1	19,5	217,5	6,0		53,5	
Boisements morcelés feuillus	33 684	1 710,9	1 963,0	530,0	625,0	949,0	280,0	13,0	180,0	5,0
Boisements morcelés de conifères	2 771	68,4	107,9	229,6	20,0	56,5	130,5		18,0	4,0
<b>TOTAL PROPRIETE</b>	<b>108 708</b>	<b>4 259,5</b>	<b>6 136,8</b>	<b>2 498,2</b>	<b>1 431,0</b>	<b>3 129,0</b>	<b>1 384,5</b>	<b>18,0</b>	<b>629,5</b>	<b>50,0</b>

voir T10

16 - Tableau 13.3 (S)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement à l'hectare des feuillus et des conifères par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume ( m3/ha)			Accroissement (m3/ha/an)			Recrutement (m3/ha/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	1 072	121,5	17,6	2,7	3,86	0,74	0,10	0,07	0,12	
Futaie de pin maritime	299	12,1	4,4	95,9	0,41	0,85	7,18	0,04	0,23	0,73
Futaie de conifères autres que pin maritime	769	2,6	14,0	46,8	0,12	0,94	4,30	0,03	0,45	0,38
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	205	58,3	65,9	1,7	2,04	3,76	0,11		0,70	0,01
Mélange normal futaie feuillue-taillis	1 990	42,2	31,6	4,2	1,08	1,35	0,16		0,32	
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	493	95,5	23,0		2,13	1,21			0,12	
Mélange futaie de conifères-taillis	1 241	6,5	50,1	45,0	0,30	3,72	3,26	0,07	1,07	0,06
Taillis de châtaignier	74	7,0	41,9		0,38	4,27			1,91	
Taillis d'autres feuillus	167		8,6	13,4		0,63	1,50		0,43	
Boisements morcelés de conifères	14			80,2			12,29			0,17
<b>TOTAL PROPRIETE</b>	<b>6 324</b>	<b>45,4</b>	<b>29,3</b>	<b>21,4</b>	<b>1,32</b>	<b>1,72</b>	<b>1,64</b>	<b>0,03</b>	<b>0,46</b>	<b>0,10</b>

16 - Tableau 13.3 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement à l'hectare des feuillus et des conifères par type de peuplement

Propriétés privées

Type de peuplement	Surface		Volume ( m3/ha)			Accroissement (m3/ha/an)			Recrutement (m3/ha/an)		
	ha		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	1 860		128,3	15,0	10,0	3,67	0,58	0,25		0,06	
Futaie de pin maritime	6 559		9,6	14,6	102,6	0,35	0,69	5,75		0,07	0,38
Futaie de conifères autres que pin maritime	2 848		16,8	8,2	75,8	0,73	0,38	7,37	0,06	0,04	0,45
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	20 477		35,7	65,2	0,8	1,20	3,34	0,03	0,01	0,83	
Mélange normal futaie feuillue-taillis	12 946		62,7	73,2	8,6	1,84	3,35	0,42		0,46	0,01
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	2 732		86,2	44,1	9,2	2,42	2,23	0,39		0,43	0,03
Mélange futaie de conifères-taillis	7 397		20,3	52,5	88,1	0,78	2,89	4,02	0,01	0,32	0,02
Taillis de châtaignier	7 821		17,1	85,1	1,6	0,60	5,71	0,12	0,01	1,35	
Taillis d'autres feuillus	9 613		7,2	48,1	1,5	0,20	2,26	0,06		0,56	
Boisements morcelés feuillus	33 684		50,8	58,3	15,7	1,86	2,82	0,83	0,04	0,53	0,01
Boisements morcelés de conifères	2 771		24,7	39,0	82,9	0,71	2,05	4,71		0,64	0,14
TOTAL PROPRIETE	108 708		39,2	56,5	23,0	1,32	2,88	1,27	0,02	0,58	0,05

## 16 - Tableau 14

## Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères  
par catégorie de dimension (1) et catégorie d'utilisation (1)

Toutes propriétés

Essence	Catégorie de dimension	Volume total m3	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 %	Catégorie 2 %	Catégorie 3 %
Feuillus de futaie	Petits bois	759 500		0,2	99,8
	Moyens bois	1 816 800	0,4	46,4	53,2
	Gros bois	1 970 500	13,7	59,4	26,9
	TOTAL	4 546 800	6,1	44,3	49,6
Feuillus de taillis	Petits bois	5 552 300			100,0
	Moyens bois	725 300		17,9	82,1
	Gros bois	44 500		51,5	48,5
	TOTAL	6 322 100		2,4	97,6
Conifères	Petits bois	685 600		0,3	99,7
	Moyens bois	1 001 300	0,2	59,2	40,6
	Gros bois	946 700	18,1	76,9	5,0
	TOTAL	2 633 600	6,6	50,2	43,2

N.B. Le volume des arbres têtards a été ajouté aux feuillus de futaie.

**Formations boisées de production**  
**Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement**  
**Propriétés soumises au régime forestier**

Conditions d'exploitation  Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			TOTAL ha
	Moins de 200 m ha	200 à 500 m ha	Plus de 500 m ha	
Futaie de chênes	634	415		1 049
Futaie de pin maritime	109	98	92	299
Futaie de conifères autres que pin maritime	474	286	9	769
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	94	23	88	205
Mélange normal futaie feuillue-taillis	908	686	396	1 990
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	325	168		493
Mélange futaie de conifères-taillis	497	629	115	1 241
Taillis de châtaignier	30	16	28	74
Taillis d'autres feuillus	92	75		167
Boisements morcelés de conifères	14			14
<b>TOTAL</b>	<b>3 177</b>	<b>2 396</b>	<b>728</b>	<b>6 301</b>
		<b>23</b>		<b>23</b>

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :  
- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point de sondage

16 - Tableau 15 (P)

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés privées

Type de peuplement	Conditions d'exploitation			TOTAL ha
	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			
	Moins de 200 m ha	200 à 500 m ha	Plus de 500 m ha	
Futaie de chênes	592	1 145	123	1 860
Futaie de pin maritime	1 492	3 306	1 761	6 559
Futaie de conifères autres que pin maritime	1 265	1 167	416	2 848
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	9 094 248	7 500 513	3 122	19 716 761
Mélange normal futaie feuillue-taillis	5 031	5 589	2 326	12 946
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	1 122	1 387	223	2 732
Mélange futaie de conifères-taillis	3 715 296	2 463 130	793	6 971 426
Taillis de châtaignier	3 208 27	3 539	1 047	7 794 27
Taillis d'autres feuillus	3 339	4 722	1 552	9 613
Boisements morcelés feuillus	15 583 2 028	11 973 590	3 510	31 066 2 618
Boisements morcelés de conifères	1 372 49	814	536	2 722 49
<b>TOTAL</b>	45 813 2 648	43 605 1 233	15 409	104 827 3 881

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point de sondage

- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

**Formations boisées de production**  
**Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement**  
**Propriétés soumises au régime forestier**

Conditions d'exploitation  Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures					
	moins de 200 m		200 à 500 m		plus de 500 m	
	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3
Futaie de chênes	91 500	46 400	60 600	35 200		
Futaie de pin maritime	14 200	8 800	10 300	8 700	9 100	
Futaie de conifères autres que pin maritime	31 300	2 100	17 400	2 700		
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	11 100	2 900	2 000	400	12 700	3 300
Mélange normal futaie feuillue-taillis	62 400	29 000	56 400	18 400	36 200	12 600
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	44 100	27 800	14 300	9 100		
Mélange futaie de conifères-taillis	58 700	15 800	48 000	10 400	19 300	3 800
Taillis de châtaignier	1 600		1 300	200	700	200
Taillis d'autres feuillus	3 700					
Boisements morcelés de conifères	1 100					
<b>TOTAL</b>	<b>319 700</b>	<b>132 800</b>	<b>210 300</b>	<b>85 100</b>	<b>78 000</b>	<b>19 900</b>

N.B. Voir remarque sous le tableau 15 (S).

16 - Tableau 15.1 (P)

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés privées

Conditions d'exploitation Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures					
	moins de 200 m		200 à 500 m		plus de 500 m	
	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3
Futaie de chênes	96 500	53 400	163 900	69 700	24 600	20 200
Futaie de pin maritime	156 000	56 300	520 400	317 800	155 100	65 200
Futaie de conifères autres que pin mariti	150 000	42 700	83 100	22 000	54 200	12 500
Mélange pauvre futaie feuillue-taillis	920 900 5 100	190 100	801 700 42 400	160 200 14 400	311 700	56 400
Mélange normal futaie feuillue-taillis	662 100	213 500	895 000	293 600	313 700	50 900
Mélange enrichi futaie feuillue-taillis	194 600	90 400	160 200	62 900	26 200	7 600
Mélange futaie de conifères-taillis	617 700 55 400	283 000 28 600	390 800 5 000	170 900 2 300	121 300	38 300
Taillis de châtaignier	341 700 2 300	32 200 400	369 600	50 300	98 500	7 100
Taillis d'autres feuillus	155 400	10 000	330 100	22 400	59 500	4 500
Boisements morcelés feuillus	1 774 500 203 000	383 400 41 800	1 551 300 84 400	420 800 15 800	590 700	241 100
Boisements morcelés de conifères	183 900 6 500	57 500 700	133 200	45 500	82 300	45 600
TOTAL	5 253 300 272 300	1 412 500 71 500	5 399 300 131 800	1 636 100 32 500	1 837 800	549 400

N.B. Voir remarque sous le tableau 15 (S).

**Formations boisées de production**  
**Surface des peuplements par densité de couvert des peuplements**  
**S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées**

Peuplements	Densité de couvert des peuplements						TOTAL
	non recensables [1] ha	10 % à 24 % [2] ha	25 % à 49 % [2] ha	50 % à 74 % [2] ha	75 % et plus [2] ha	ha	
S) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	396		44	252	3 401	4 093	
Peuplements à conifères prépondérants (3)	340			169	1 722	2 231	
<b>TOTAL</b>	<b>736</b>		<b>44</b>	<b>421</b>	<b>5 123</b>	<b>6 324</b>	
P) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	8 930		1 420	6 983	71 933	89 266	
Peuplements à conifères prépondérants (3)	2 027	125	204	5 526	11 560	19 442	
<b>TOTAL</b>	<b>10 957</b>	<b>125</b>	<b>1 624</b>	<b>12 509</b>	<b>83 493</b>	<b>108 708</b>	
<b>TOTAL TOUTES PROPRIETES</b>	<b>11 693</b>	<b>125</b>	<b>1 668</b>	<b>12 930</b>	<b>88 616</b>	<b>115 032</b>	

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité = 7,5 cm à 1,30 m)

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total des peuplements comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre peuplements à feuillus prépondérants et peuplements à conifères prépondérants est faite par les essences prépondérantes.

## 16 - Tableau 17

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

## S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							
	Moins de 20 m3		20 à 50 m3	50 à 150 m3	150 à 250 m3	250 à 400 m3	Plus de 400 m3	TOTAL
	Surface totale ha	Dont surface des peuplements non recensables ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	617	396	544	2 087	628	173	44	4 093
Peuplements à conifères prépondérants (1)	495	340	242	1 074	327	93		2 231
<b>TOTAL</b>	<b>1 112</b>	<b>736</b>	<b>786</b>	<b>3 161</b>	<b>955</b>	<b>266</b>	<b>44</b>	<b>6 324</b>
P) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	15 255	8 930	9 878	36 389	21 517	5 555	672	89 266
Peuplements à conifères prépondérants (1)	2 406	2 027	2 321	6 416	4 173	3 190	936	19 442
<b>TOTAL</b>	<b>17 661</b>	<b>10 957</b>	<b>12 199</b>	<b>42 805</b>	<b>25 690</b>	<b>8 745</b>	<b>1 608</b>	<b>108 708</b>
<b>TOTAL TOUTES PROPRIETES</b>	<b>18 773</b>	<b>11 693</b>	<b>12 985</b>	<b>45 966</b>	<b>26 645</b>	<b>9 011</b>	<b>1 652</b>	<b>115 032</b>

(1) Cf. note 3 du tableau 16.

16 - Tableau 18.1

**Peupleraies**  
**Surface, volume et accroissement moyen (1) par classe d'âge de plantation et par clone**

Surface (ha)	Clone	Age						TOTAL
		0 à 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 ans et plus	
	Robusta		35	37	24	27	28	151
	I 214	16	35	88	124	91		354
	Blanc du Poitou	43	255	214	262	270	103	1 147
	Autre ou indéterminé	492	332	53		27	29	933
	TOTAL	551	657	392	410	415	160	2 585
Volume total (m3)	Robusta		1 600	3 700	3 800	8 700	21 200	39 000
	I 214		1 100	19 300	31 800	42 300	15 900	110 400
	I 45 - 51		5 800	24 100	84 000	90 600	72 800	277 300
	Autre ou indéterminé		9 000	4 900		12 700	19 300	45 900
	TOTAL		17 500	52 000	119 600	154 300	129 200	472 600
Accroissement total (m3/an)	Robusta		200	300	250	350	700	1 800
	I 214		150	1 500	1 850	1 900	600	6 000
	I 45 - 51		800	1 950	5 050	4 150	2 600	14 550
	Autre ou indéterminé		1 300	350		550	650	2 850
	TOTAL		2 450	4 100	7 150	6 950	4 550	25 200

(1) Accroissement calculé depuis la plantation

16 - Tableau 18.2

Peupleraies

Volume, accroissement moyen et densité des peupleraies à l'hectare par classe d'âge et clone

Clone	Volume, accroissement moyen et densité des peupleraies à l'hectare par classe d'âge et clone							Tous âges
	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 ans et plus		
Volume à l'hectare (m3 / ha)	Robusta		45,7	100,8	155,4	324,3	745,4	258,3
	I 214		31,4	220,3	256,5	467,4		311,9
	I 45 - 51		22,7	112,4	320,5	335,6	705,4	241,8
	Autre ou indéterminé		27,1	93,2		473,4	665,5	49,2
	Tous clones		26,6	132,7	291,7	371,8	807,5	182,9
Accroissement à l'hectare (m3 / ha / an)	Robusta		5,7	8,2	10,2	13,0	24,6	
	I 214		4,3	17,1	14,9	21,0		
	I 45 - 51		3,1	9,1	19,3	15,4	25,2	
	Autre ou indéterminé		3,9	6,7		20,5	22,4	
	Tous clones		3,7	10,5	17,4	16,7	28,4	
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta		361	216	156	199	300	253
	I 214	204	206	259	222	298	247	244
	I 45 - 51	210	235	210	278	307	377	269
	Autre ou indéterminé	248	239	234		220	342	243
	Tous clones	244	242	225	254	292	341	257
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta		340	209	104	182	254	226
	I 214	191	166	209	183	272	213	206
	I 45 - 51	199	194	180	236	257	282	224
	Autre ou indéterminé	234	223	188		183	257	218
	Tous clones	230	215	190	212	249	263	222

16 - Tableau 19

Peuplieraies  
Tous clones  
Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Catégorie de diamètre cm	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m <sup>3</sup>
10	40 688	0,037	4 243	0,037	3 383	0,083 *	3 648	0,125	625	0,130 *	192	0,365 *
15	33 414	0,097	978	0,131	2 438	0,289 *	9 496	0,238	1 311	0,304		
20	30 428	0,194	7 941	0,231	3 079	0,434	7 203	0,545	2 191	0,475		
25	9 877	0,334	10 346	0,406	9 442	0,713	3 314	0,893	1 733	0,810		
30	4 169	0,512	18 853	0,621	19 657	1,021	12 672	1,140	3 405	1,216		
35	1 808	0,668	20 738	0,913	19 339	1,371	25 696	1,582	4 042	1,628		
40	183	0,792 *	4 918	1,162	15 493	1,940	10 771	1,982	5 261	2,071		
45			5 684	1,451	12 217	2,262	9 884	2,410	3 317	2,591		
50			675	1,550 *			7 942	3,084	2 350	3,268		
55					1 952	3,188 *	2 919	3,254	1 868	3,669		
60							1 211	3,879 *	505	4,232		
65							1 172	4,927 *	1 082	5,174		
70									711	6,225		
75									234	6,530 *		
80												
85												
90									159	8,396 *		
TOTAL	120 567	0,144	74 376	0,699	87 000	1,374	95 928	1,609	28 794	2,177	20 892	3,190

\* L' intervalle de confiance autour de ce chiffre est très ouvert

## IV - INVENTAIRE DES PEUPLERAIES

### IV.1 - DEFINITION DES PEUPLERAIES

Les peupleraies appartiennent au territoire agricole et non au territoire forestier. Nous n'examinerons ici que les peupleraies vraies, c'est-à-dire les surfaces occupées en plein par des peupliers plantés, à l'exclusion des peupliers se présentant en alignements, en haies ou sous forme d'arbres épars.

### IV.2 - SURFACE DES PEUPLERAIES

Dans le département de la CHARENTE, elles couvrent 2 585 ha.

La répartition en classes d'âge, détaillée dans les tableaux 18 et 19, est rappelée ci-dessous :

âge de 0 à 4 ans :	551 ha
âge de 5 à 9 ans :	657 ha
âge de 10 à 14 ans :	392 ha
âge de 15 à 19 ans :	410 ha
âge de 20 à 24 ans :	415 ha
âge supérieur à 24 ans :	160 ha

On remarque que l'équilibre des classes d'âge est assez satisfaisant.

En effet, si on se fixe l'âge normal d'exploitabilité à 24 ans, il se trouve 2 425 ha en 5 classes d'âge, ce qui fait une surface moyenne de 485 ha pour chaque classe d'âge. On note des déficits assez nets dans les âges situés au-delà de 10 ans.

Pour les 2 034 ha âgés de plus de 4 ans, l'inventaire a pu être fait en détail et on a notamment distingué les clones cultivés. Il s'avère que dans 21,7 % des cas le clone n'a pas été différencié car il n'était pas l'un des trois clones traditionnels de populiculture de CHARENTE. Robusta et I 214 occupaient 24 % des surfaces cultivées en peupliers et Blanc du Poitou 54,3 % de ces surfaces.

Après Blanc du Poitou, c'est I 214 qui a été le plus souvent utilisé par les populiculteurs du département : il occupe 16,6 % des peupleraies de plus de 4 ans, contre 7,4 % à Robusta ; mais alors que dans les classes d'âge de plus de 15 ans, I 214 représente 21,8 % des surfaces, cette part tombe à 11,7 % au-dessous de 15 ans.

A cause de cette évolution des choix des populiculteurs, il faut moduler les résultats par classes d'âge.

Blanc du Poitou domine nettement ses rivaux dans toutes les classes d'âge mais son importance relative a décliné constamment : de 65,1 % dans la classe 20-24 ans, sa part passe à 63,9 % pour la classe 15-19 ans, puis à 54,6 % dans la classe 10-14 ans, avant de tomber à 38,8 % pour la classe 5-9 ans.

De manière générale, on constate que la densité de plantation a décliné régulièrement jusqu'en 1983, passant de 341 à 225 plants/ha. Toutefois, ce phénomène a cessé depuis 1983, date à partir de laquelle la densité de plantation a un peu augmenté. Toutefois, en regardant au niveau de chaque clone, la décroissance de la densité de plantation est moins régulière.

Le taux de survie moyen est de 86 %, variant de 83 % pour Blanc du Poitou à 84 % pour I 214, à 89 % pour Robusta et à 90 % pour les clones divers indifférenciés. Ce dernier taux plus élevé semble normal pour des clones représentés seulement dans les classes les plus jeunes.

Pour les plants appartenant à la classe 15-19 ans, c'est-à-dire plantés entre 1974 et 1978 on pouvait craindre des taux de survie faibles, par suite de la mortalité provoquée par la sécheresse de 1976 : cela ne s'est marqué que pour Robusta dont le taux de survie est tombé à 67 %, contre 91 % dans la classe d'âge 20-24 ans.

Pour I 214 le taux de survie se dégrade quand on passe des classes les plus âgées (91 % pour 20-24 ans) aux classes les plus jeunes (81 % pour 5-9 ans et pour 10-14 ans). Au contraire, Blanc du Poitou a des taux de survie très stables entre 5 et 25 ans (85 % environ).

#### b) Accroissements

L'accroissement annuel est de 25 200 m<sup>3</sup>, soit 12,4 m<sup>3</sup>/ha/an. Au cycle d'inventaire précédent, cet accroissement avait été estimé à 20 850 m<sup>3</sup>, soit 13,3 m<sup>3</sup>/ha/an. Une certaine réduction de l'accroissement par ha a donc été constatée comme pour les volumes, ce qui est lié à une répartition différente entre classe d'âge ; par classe d'âge les accroissements moyens sont en hausse.

Blanc du Poitou participe pour près de 58 % à cet accroissement et I 214 pour 24 % environ.

Il est intéressant de comparer la part prise par chaque clone dans l'accroissement global avec les parts prises dans la surface et dans le volume sur pied ; les accroissements pris en compte dans le tableau ci-dessous sont les accroissements moyens depuis l'origine de la plantation.

Clones	Surfaces	Volumes	Accroissements
Robusta	7,4 %	8,3 %	7,1 %
I 214	16,6 %	23,4 %	23,8 %
Blanc du Poitou	54,3 %	58,7 %	57,7 %
Autres clones	21,7 %	9,7 %	11,3 %

En comparant surfaces et accroissements, on constate que I 214 et Blanc du Poitou augmentent leur importance : ces clones manifestent donc une productivité supérieure à la moyenne. Par contre Robusta et les clones non différenciés sont moins productifs que la moyenne.

Le tableau 18.2 montre que la position de I 214 résulte d'une compensation d'une classe d'âge (15-19 ans) à productivité relativement faible par deux autres classes d'âge où sont réalisées de très bonnes performances.

Pour Blanc du Poitou, le même tableau situe la forte productivité après l'âge de 15 ans.

